



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

# LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MARDI 21 OCTOBRE 1997

www.lesoleil.com

CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC

## Enquête réclamée

### Les dépenses de la directrice générale scrutées à la loupe

JEAN-MARC SALVET  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le conseil d'administration de la Société du Centre des congrès demandera aujourd'hui que le Vérificateur général mette son nez dans les comptes de l'institution du boulevard René-Lévesque. En plus de formuler la même demande, le Parti libéral réclame la mise en tutelle de l'organisme et la suspension de sa directrice générale, Francine Dubé.

Troublé par des informations sur de présumées dépenses irrégulières de 21 000 \$ effectuées par Mme Due, le ministre délégué au Tourisme David Cliche a convoqué le président du conseil d'administration, François Noël, à une rencontre urgente. Leur entretien a lieu ce matin.

C'est à cette occasion que M. Noël suggérera au ministre que le Vérificateur général fasse toute la lumière sur les dépenses controversées. Le ministre Cliche devrait ensuite annoncer qu'il agréé à la demande.

« Je ne laisserai pas pourrir le dossier », a assuré le ministre au SOLEIL, hier.

Officiellement, la directrice générale du Centre des congrès serait d'accord avec la suggestion que François Noël transmettra à David Cliche. « C'est une façon d'écarter les soupçons qui pèsent sur elle », a fait savoir la directrice des communications, Ann Cantin, pendant que sa patronne repoussait toute demande d'entrevue.

Pour le libéral Jean-Claude Gobé, porte-parole de l'opposition en matière de tourisme, cette enquête indé-

pendante est nécessaire, mais insuffisante. Le député de Lafontaine réclame aussi la suspension immédiate de Francine Due et la mise en tutelle du Centre.

« Il faut nommer le plus rapidement possible un administrateur provisoire », affirme M. Gobé, qui parle de « fraude ». Coup sur coup, hier, deux articles de presse sont venus jeter un lourd discrédit sur le Centre des congrès et sa directrice générale.

Dans une entrevue au SOLEIL, le président de la Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy soutenait que l'institution exagère nettement ses retombées économiques. Elles se situeraient, selon François Boulay, entre 10 et 20 millions \$, très loin donc des 100 millions \$ affichés.

Au même moment, une enquête du *Journal de Québec* révélait que Francine Due avait réclamé des remboursements totalisant 21 000 \$ depuis le début de l'année pour des dépenses fictives et personnelles, des factures gonflées et des repas

Voir CENTRE en A 2 >



Francine Dubé



Montcalm, le quartier des Plaines et des rues somptueusement aménagées.

### QUARTIER MONTCALM

## Là où on paye le prix pour la qualité de vie

DEUXIÈME DE QUATRE

JULIE LEMIEUX  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Montcalm, le quartier des terrasses et des cafés, des Plaines et des rues somptueusement aménagées. Le quartier des professionnels, de la qualité de vie... mais aussi, des taxes élevées. Car il faut payer le prix pour la belle vie.

Sur le trottoir de la rue Moncton, deux hommes examinent avec attention une charmante maison, immense, somptueuse, le genre de maison qu'on rêve de se payer. L'un vient de l'acheter, l'autre la rénove. L'un se réinstalle dans Montcalm après 21 ans de vie de banlieue, l'autre rêve de quitter le quartier pour fuir les taxes, pour mieux souffler.

« Je ne suis pas plus fou que les autres, s'exclame François Guay. Moi aussi je vais m'installer en banlieue. Je vais payer moins de taxes, mais je

L'un se réinstalle, l'autre rêve de quitter le quartier

vais profiter quand même de tous les services de la Ville de Québec. »

Cet entrepreneur en construction en a carrément assez. Assez de payer pour l'ensemble de la région, assez de défoncer son budget pour vivre à l'ombre des arbres majestueux de ce quartier cosu. À vendre la maison. François Guay prendra la direction de Sillery ou Sainte-Foy aussitôt qu'il en aura l'occasion.

« Ça fait 15 ans que je vis dans

Voir MONTCALM en A 2 >

## Arthur doit répondre au CRTC aujourd'hui

JULIE LEMIEUX  
Le Soleil

SAINTE-FOY — André Arthur et la station CHRC devront répondre aujourd'hui à la plainte déposée au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) au sujet de la candidature de l'animateur à la mairie de Sainte-Foy.

Selon la porte-parole du CRTC, Lise Plouffe, la direction de la station de radio a jusqu'à la fin de la journée pour faire parvenir sa réplique au Conseil, réplique qu'on attend donc par télécopieur.

La station devra défendre sa position face à la plainte d'un citoyen de Sainte-Foy, Jean-A. René. Ce fonctionnaire du ministère des Relations internationales proche à André Arthur d'animer son émission quotidienne malgré le fait qu'il se soit porté candidat à la mairie de Sainte-Foy.

Lors du dépôt de la candidature de M. Arthur, le CRTC avait affirmé que l'animateur n'avait pas le droit d'agir de la sorte, d'occuper les ondes tout en se lançant dans une campagne électorale. Le Conseil devra maintenant trancher de façon officielle.

« Nous avons fait parvenir à la station de radio une copie de la plainte de M. René et l'avis du CRTC qui concerne les actes reprochés », a indiqué Mme Plouffe, tout en se disant confiante que la station réponde aux allégations dans les délais alloués.

Selon elle, le CRTC pourrait prendre une décision aujourd'hui ou demain dans ce dossier, puisqu'il s'agit d'un cas « urgent ».

Si le Conseil décidait de sévir, CHRC et son animateur risquent entre autres de se faire poursuivre en justice par le CRTC ou de faire face à une ordonnance les exhortant de mettre fin à l'infraction.

### UNE AUTRE LETTRE

De son côté, le plaignant avait perdu patience, hier, face à la lenteur du CRTC. M. René avait en effet envoyé une autre lettre au Conseil pour l'inviter à accélérer les procédures de traitement de la plainte.

« Il s'agit d'un animateur de radio qui, durant cinq jours par semaine et pendant plus de cinq heures par jour, est en contact, par le biais des ondes radiophoniques, avec ses électeurs. Même si durant ses émissions, il ne parle pas de politique municipale, l'animateur jouit alors d'une écoute privilégiée lui procurant une visibilité à laquelle les autres candidats n'ont pas droit. Il s'agit donc d'un cas grave, très grave », avançait-il dans sa lettre.

## Huissière de la verge noire



Mary McLaren est devenue hier, la première femme à occuper le poste de Gentilhomme huissier de la verge noire, au Sénat, à Ottawa. Elle est accompagnée du sénateur G. Molgat.

## MUNICIPALITÉS L'entente avec l'UMQ imposée

BENOÎT ROUTHIER  
Le Soleil

QUÉBEC — Le point final a été mis. L'entente de principe survenue la semaine dernière entre le gouvernement et l'Union des municipalités du Québec (UMQ) sur une facture de 375 millions \$ que devront absorber les municipalités est désormais scellée

Voir UMQ en A 2 >

LA TOURNÉE DE JEAN ROCHON SE DÉROULE BIEN...



### LA MÉTÉO



Maximum 8, Minimum -1

Ciel variable avec 30% de probabilités de pluie. Demain, neige ou pluie. Détails page C 2.

QUÉBEC, 101e ANNÉE, NO 290  
FLORIDE, 1.65 \$ US  
MONTREAL, OTTAWA 70c PLUS T.P.S. T.V.Q.  
60c PLUS T.P.S. T.V.Q.

SERVICES DE GESTION PRIVÉE WOOD GUNDY

Une longueur d'avance.

Si vous avez 69, 70 ou 71 ans, vous avez jusqu'au 31 décembre pour prendre une décision concernant votre REER.

Tel.: 492-4200

## CENTRE Note

Suite de la Une

consommés sans justification.

Tout aussi surprenant, une note du directeur administratif de la société, Jean-Denis Bouchard, indiquerait qu'une entente conclue entre lui et Mme Due permettrait à cette dernière de compenser des frais de relocalisation de Montréal à Québec par « quelques transports, mensuellement, à Montréal ».

« Des films et des repas dans sa chambre d'hôtel, c'est un manque de jugement flagrant. Mais ce dernier élément, lui, est frauduleux », a martelé Jean-Claude Gobé.

### L'HEURE JUSTE

Sur les retombées générées par le Centre des congrès, le ministre Cliche a annoncé qu'il demandera à Tourisme Québec de lui donner l'heure juste. « Je serai en mesure de fournir les véritables chiffres d'ici quelques temps », a-t-il promis.

Ce n'est pas la première fois que Francine Dubé, qui a été maîtresse de Saint-Romuald de 91 à 95, défraie les manchettes. À son arrivée à l'hôtel de ville de cette municipalité, elle avait réclamé et obtenu une augmentation de salaire de 130 %.

Le Centre des congrès bénéficie d'un budget de fonctionnement de 11 millions \$. Huit sont fournis par le gouvernement du Québec, qui est le propriétaire de l'institution. Il doit, à ce titre, absorber le coût de construction de 115 millions \$. L'an dernier, le déficit d'exploitation du Centre s'est élevé à 5 millions \$.

### C'ÉTAIT HIER

1990 — Assassinat du dirigeant chrétien libanais Dany Chamoun, fils de l'ex-président du pays, Camille. Sa femme et ses deux enfants sont assassinés en même temps.

1987 — Arrivée de la reine Elizabeth II et du prince Philip au Québec.

1979 — Le Parti québécois lance sa campagne référendaire devant 7000 partisans.

1976 — Le comité central du Parti communiste chinois annonce avoir fait échec à des tentatives de la veuve du président Mao et de ses complices de la bande des quatre en vue d'usurper le pouvoir.

1973 — Quatre pays du golfe Persique interrompent leurs exportations de pétrole vers les États-Unis, afin de protester contre les livraisons américaines d'armes à Israël.

1969 — Willy Brandt devient le premier chancelier socialiste de l'Allemagne fédérale.

1879 — Thomas Edison invente la lampe à incandescence.

### NUMÉROS CHANCEUX

#### LA QUOTIDIENNE

tirage du 20-10-97

5-3-2

2-3-9-0

EXTRA

886703

#### BANCO

tirage du 20-10-97

1-2-9-14-20-23-24-27-43-52

53-54-55-56-57-58-59-62-68-69

### TABLE DES MATIÈRES

#### CAHIER A

La Capitale ..... 3 à 6

Le Québec et le Canada ..... 7 à 13

Le Monde ..... 15

#### CAHIER B

Questions d'argent ..... 1 à 8

Bourses ..... 4 et 5

Opinions ..... 6 et 7

#### CAHIER C

Mode Magazine ..... 1 à 4

Arts et spectacles ..... 5 à 12

Votre agenda ..... 6

Ce soir à la télé ..... 2

Annonces classées ..... 8 à 11

Décès ..... 11

#### CAHIER D SPORTS

Claude Larochelle ..... 1

Statistiques ..... 2 et 4

Jeux et B.D. ..... 7

#### SERVICES

Abonnements ..... 686-3344

1-800-463-2362

Annonces classées ..... 686-3311

Carrières et Professions ..... 686-3270

Internet ..... www.lesoleil.com

Promotion ..... 686-3342

Publicité Détaillants ..... 686-3435

Publicité générale ..... 686-3270

Rédaction ..... 686-3394

Renseignements ..... 686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe Unimédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est : c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730.

## UMQ Pour tous

Suite de la Une

et sera imposée aux 1087 autres municipalités.

Le ministre des Affaires municipales Rémy Trudel a déclaré hier qu'il y a encore place pour que l'Union des municipalités régionales de comté (UMRCQ) et la Conférence des maires de banlieue de Montréal (CMBM, 27 villes) concoctent avec le gouvernement une entente qui tiendrait compte d'éléments particuliers les concernant mais « les paramètres financiers de l'entente avec l'UMQ s'appliqueront à tous ». Ces paramètres établissent que toutes les municipalités devront faire un effort de 5,8 % de leur budget, exception faite du service de la dette.

Bien sûr M. Trudel aurait préféré une entente avec tout le monde municipal, mais il a insisté sur l'équité de la proposition. Le président de l'UMQ, M. Mario Laframboise, insiste lui aussi pour dire que cette entente est bonne pour toutes les municipalités : « On a tenu compte de tout le monde municipal ». M. Laframboise explique qu'il était prêt à tout regarder avec l'UMRCQ et la CMBM mais qu'elles n'ont pas voulu.

### POUR DEUX ANS

L'entente, valable pour deux ans, trois au maximum, ne contient aucun transfert de responsabilité. Les municipalités enverront leur facture au gouvernement qui le mettra dans un Fonds spécial qui servira à financer, à compter du 1<sup>er</sup> janvier, les activités locales et sera géré par le ministre des Affaires municipales.

L'entente prévoit des négociations intensives des municipalités avec leurs employés municipaux pour la réduction des coûts de main-d'œuvre et la récupération de 6 % de la masse salariale. Le gouvernement conviera les parties, dès la signature de l'entente ces jours-ci, à une rencontre conjointe pour les inciter à négocier intensivement d'ici le 25 novembre. À cette date le gouvernement avisera des mesures à adopter pour convaincre les employés des municipalités qui n'auront pas réussi à s'entendre de le faire. Ça ne signifie pas nécessairement une loi spéciale, mais ça ne l'écarte pas. « L'UMQ sera présente à la prise de décision », précise M. Laframboise.

En après-midi l'UMRCQ avait rejeté cette entente dont le sort reposait encore entre les mains du conseil d'administration de l'UMQ. La présidente de l'organisme, Mme Jacinthe B. Simard, a qualifié de « mauvais goût » la façon du gouvernement de négocier une entente avec l'UMQ, le couteau sur la gorge, et tenter de l'imposer par la suite aux autres ».

### PAS DE RAISON DE PAVOISER

Elle croit que le gouvernement aurait tort de pavoiser car cette entente est faite avec l'appui de moins de 300 municipalités sur 1387 et le gouvernement a su détériorer les relations avec le monde municipal dans toute cette opération.

Si le gouvernement donne suite à cette entente ce sera l'aveu d'un échec car le premier ministre Lucien Bouchard aura manqué à sa parole d'effectuer un transfert de facture aux municipalités sans hausse de taxes. « L'entente ne contient pas de pacte fiscal, pas de transfert de responsabilités et pas de moyens pour réduire les coûts de main-d'œuvre ».

### PAS TENDRE

M. Laframboise n'a pas été tendre pour l'UMRCQ et la CMBM. À toutes fins utiles, il les a accusées de chercher des pouvoirs et du capital politique plutôt que l'intérêt des citoyens. Il affirme que rien ne pourrait contenter l'UMRCQ, ni la CMBM, à ce stade-ci : « Il faudrait tout recommencer à zéro ». « Moi, si j'avais voulu me donner du capital politique, j'aurais recommandé de dire non au gouvernement ». Mais il a pris le temps de regarder les propositions faites au cours des semaines par la CMBM et l'UMRCQ.

### MONDE MUNICIPAL DIVISÉ

La direction de cette dernière union « est en maudit parce que sa proposition a foiré », laisse-t-il tomber.

Par ailleurs, M. Laframboise reconnaît que le monde municipal sort très divisé de cet exercice qui dure depuis avril. Il accuse ici le gouvernement d'avoir créé le chaos. Il faudra qu'il fasse le ménage chez ceux qui ont voulu nous imposer un transfert de 500 millions \$ et le transport scolaire. « Qui a foutu le bordel dans le monde municipal, sinon eux ? »

### PLAIES LONGUES À CICATRISER

À entendre les propos des dirigeants de l'une et l'autre union il est clair que les plaies prendront du temps à se cicatriser.

L'entente qui sera soumise au conseil des ministres aujourd'hui, selon M. Trudel, prévoit que le monde municipal entreprendra dès la signature, un vaste mouvement de mises en commun de services. Cette opération devrait se terminer au 31 décembre 1998, prévoit M. Laframboise qui insiste pour dire que les municipalités rurales devront elles aussi faire un effort particulier en ce domaine.

## Un petit Américain vit avec deux coeurs

WASHINGTON (AFP) — Un jeune Américain vit depuis une semaine avec deux coeurs, après une opération chirurgicale très rare au cours de laquelle le coeur d'un donneur a été implanté à côté du sien, a annoncé hier l'Hôpital des Enfants de Pittsburgh (Pennsylvanie).

Identifié sous le prénom de Christopher, cet enfant âgé de sept ans souffrait de myocardiopathie constrictive, une affection rare du muscle cardiaque qui durcit les parois du coeur et limite la quantité de sang qu'il peut envoyer dans le reste du corps, notamment dans les poumons.

L'opération de sept heures a été réalisée mardi dernier par l'équipe du Pr Bartley Griffith. Hier, le jeune garçon pouvait s'asseoir dans son lit, respirant par ses propres moyens, a souligné l'hôpital.

Cette intervention, pratiquée extrêmement rarement chez les enfants, consiste à implanter un second coeur dans la cage thoracique. Ce dernier est relié au premier par les vaisseaux sanguins du receveur et le sang circule dans les deux coeurs, celui du donneur servant de pompe.

« Nous sommes très satisfaits des progrès de Christopher », a indiqué le Dr Steven Webber, directeur de l'unité des transplantations cardiaques de l'hôpital.

Une opération du coeur classique, avec le remplacement de l'organe du receveur par celui du donneur, n'aurait pas suffi à sauver cet enfant. Seul était possible une double transplantation coeur-poumons où bien l'ajout d'un coeur.

## MONTCALM Évaluation trop élevée

Suite de la Une

Montcalm et j'en ai soupé des taxes. Les évaluations municipales sont trop élevées et ça me scandalise de voir des employés de la Ville faire le tour des lampadaires à 4 h du matin pour les nettoyer. On ne peut pas se payer des services comme ceux-là, on ne peut pas gérer une ville comme ça », dénonce-t-il.

Son immeuble de trois unités de condominiums coûte 15 000 \$ de taxes scolaires et municipales par année, 500 \$ par mois l'unité. C'est beaucoup trop, dit-il. D'autant plus qu'elles ont augmenté trois fois au cours de la dernière année. « Je payerais la moitié du prix dans une autre ville et avec l'argent que j'économiserais, je pourrais payer plus d'activités à mes deux enfants. »

François ne sent pas qu'il est le seul frustré du quartier. En tant que promoteur immobilier, il constate une fuite des jeunes familles vers la banlieue. Les gens qui s'installent présentement dans Montcalm se situent plutôt dans la cinquantaine, dit-il, et en sont à l'achat de leur deuxième ou troisième maison.

La famille est élevée, le compte de banque bien nanti... On rêve de se rapprocher de l'action, des activités sociales, du Grand Théâtre, des restaurants. On rêve d'une retraite active dans un coin paisible et Montcalm s'impose, Montcalm va de soi.

« C'est mon cas, admet Jean-Jacques Sanfaçon, en contemplant sa nouvelle maison. Je savais que les taxes étaient plus élevées ici qu'à Cap-Rouge, mais c'est un choix. Je voulais améliorer ma qualité de vie. Ça ne me dérange pas de payer plus cher pour être près de tout. Et j'avoue que le maire L'Allier m'a donné le goût de revenir en ville en embellissant Québec. »

Mais pour les jeunes familles, c'est autre chose. Elles préfèrent s'éloigner un peu de la ville pour payer moins cher de taxes, avance François. Résultat: le quartier risque de vieillir avec le temps, même si on retrouve plusieurs familles en logements.

La solution, c'est la fusion, dit-on dans ce coin de la ville. Tous pour un et un pour tous. Sainte-Foy et les autres devront un jour comprendre qu'il faut payer pour les services qu'on reçoit, soutient François.

Et c'est d'ailleurs ce que l'entrepreneur attend des élus de sa Ville: qu'ils se battent contre vents et marées pour imposer l'idée

d'une ville unique. Ou à tout le moins, qu'ils convainquent la population d'accepter l'imposition d'une taxe régionale, question d'aider la capitale à joindre les deux bouts.

« Sinon, Québec va se vider au bénéfice des banlieues. Il faut absolument freiner l'étalement urbain. Mais dans le fond, on parle pour parler, parce que je n'ai pas l'impression que les élus sont à l'écoute des citoyens. Ça fait des années qu'on se bat dans le quartier pour que les taxes soient baissées. Mais ça n'a rien donné. »

Ailleurs dans le quartier, là où les maisons font place aux logements et les familles aisées aux gens moins fortunés, on ne se préoccupe pas des taxes. On peste plutôt contre le stationnement, contre ces règlements qui changent trop fréquemment, contre ces bourdons d'agents qui piquent aussitôt expirée la limite de temps.

« C'est vraiment un problème. On ne s'y retrouve plus avec tous ces changements de règlements. Et les amendes sont trop élevées, les agents trop stricts. Ils n'attendent pas cinq minutes avant de nous coller une contravention », dénonce Cathy Lavoie, qui habite le quartier depuis trois ans.

À quelques pieds de son appartement, pas un mais deux billets de stationnement flottent au vent sur le pare-brise d'une automobile. Belle surprise.

Dans Montcalm, si certains se sauvent des taxes pour mieux souffler, d'autres rêvent sans aucun doute de faire la passe aux bourdons, question de libérer leurs frustrations.

District: De Montcalm (12)

Nombre d'électeurs: 6036

Candidats:

Ali Dahan (Indépendant)

Dominique Drolet (Parti des citoyens)

François Dumais (Progrès civique)

Lyse Poirier (Rassemblement populaire)



François Guay



Jean-Jacques Sanfaçon

## Salle de quilles Mendes à Beijing

MICHEL CORBEIL

Le Soleil

QUÉBEC — La compagnie québécoise Mendes inaugurerà sa prochaine salle de quilles à des milliers de kilomètres de son siège social de Sainte-Foy, soit à Beijing, capitale de la Chine.

Alain Ouzilleau est le président la compagnie qui se spécialise dans l'aménagement de tels équipements de loisir. Il fait partie de la mission économique que conduira, en novembre, le premier ministre Lucien Bouchard. Il ne cache pas qu'il a hâte de parapher le contrat avec les Chinois.

« Vous avez raison de dire que ce n'est pas la mission économique qui amène la ratification du contrat, explique celui qui a aussi fait partie de Team Canada, le périple économique conduit, cette fois, par Jean Chrétien, l'an passé. Mais la coïncidence était belle: nous avions prévu effectuer l'inauguration à cette date. »

La salle de quilles qui démarrera est modeste. Des investissements d'environ 500 000 \$ ont été nécessaires pour huit allées fabriquées ici.

« Nous avons développé une niche avec les hôtels de luxe », précise M. Ouzilleau. Mendes a construit des centres semblables dans pas moins d'une soixantaine de ces établissements.

En deux ans, l'entreprise a vendu une ving-

taine de millions \$ en équipements. « Le potentiel, en Chine, est énorme », signale le chef d'entreprise qui profitera également de son séjour là-bas pour ouvrir un bureau de vente à Shanghai.

M. Ouzilleau tient à préciser qu'il est fort heureux de participer à Mission Québec même si cette dernière ne peut s'accaparer le crédit des projets que Mendes inaugurerà. « En Chine, pour réaliser des affaires, il faut des contacts politiques. La mission fera déplacer les autorités chinoises compétentes », affirme M. Ouzilleau, en insistant sur la présence du premier ministre Bouchard.

Chose certaine, Mendes, avec son chiffre d'affaires de « plusieurs dizaines de millions \$ » (une estimation vague que donne M. Ouzilleau, pour cause de compétition...) et un personnel comptant de 150 à 200 travailleurs, ne détonnera pas dans le groupe. Sur les 143 firmes québécoises présentes, la majorité sont des PME (petites et moyennes entreprises).

« Nous avons de beaux projets qui nous amèneront vers la moyenne et la grande entreprise, reprend M. Ouzilleau. Avec le marché chinois, nous visons à doubler notre capacité d'ici 18 à 24 mois. » Et, si tout va pour le mieux, de 50 à 100 emplois pourraient se créer, à Sainte-Foy.

un nouveau style twik exclusif

un nouveau style twik exclusif

4.49  
Rég. 6.00

un nouveau style twik exclusif

un nouveau style twik exclusif

**Le collant fines côtes twik**

Ce rabais de 25% s'applique sur notre tout nouveau collant exclusif, en nylon et lycra 60 deniers de texture finement côtelée. Choix de noir, sable, bois, sapin, minuit, bordeaux. Tailles: moyen et grand.

la maison

**simons**

PLACE STE-FOY GALLERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

LE PRIX RÉGULIER S'APPLIQUE LE PRIX RÉGULIER. CET ARTICLE EST DISPONIBLE SEULEMENT CHEZ NOS DISTRIBUTEURS. UNE RÉGULATION DE PRIX RÉGULIER EST VIGILANTE LA MAJORITY DES ARTICLES EN QUESTION.

# LA CAPITALE

## ET SES RÉGIONS

TRAGÉDIE DE CHARLEVOIX

# Les parents doivent payer

## Un père doit déboursier 10 000\$ parce qu'un centre jeunesse a hébergé sa fille mineure

GUY BENJAMIN  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Lorsqu'un centre jeunesse prend en charge un enfant mineur, les parents doivent payer. Un père l'a appris, ces derniers jours, et devra verser près de 10 000\$ au centre jeunesse Chaudière-Appalaches qui s'est occupé de l'hébergement de sa fille à deux reprises, alors que cette dernière était mineure.

Ainsi en a décidé le juge Gérald Bossé, de la cour du Québec, chambre civile, qui a d'abord statué que la réclamation du centre jeunesse a été faite dans les délais et qu'il n'y a donc pas prescription, comme le prétendait le père. Le juge a aussi décrété que le père devait payer seul la dette de sa fille mineure, libérant ainsi la mère de toute obligation, même si cette dernière avait la garde légale de l'enfant.

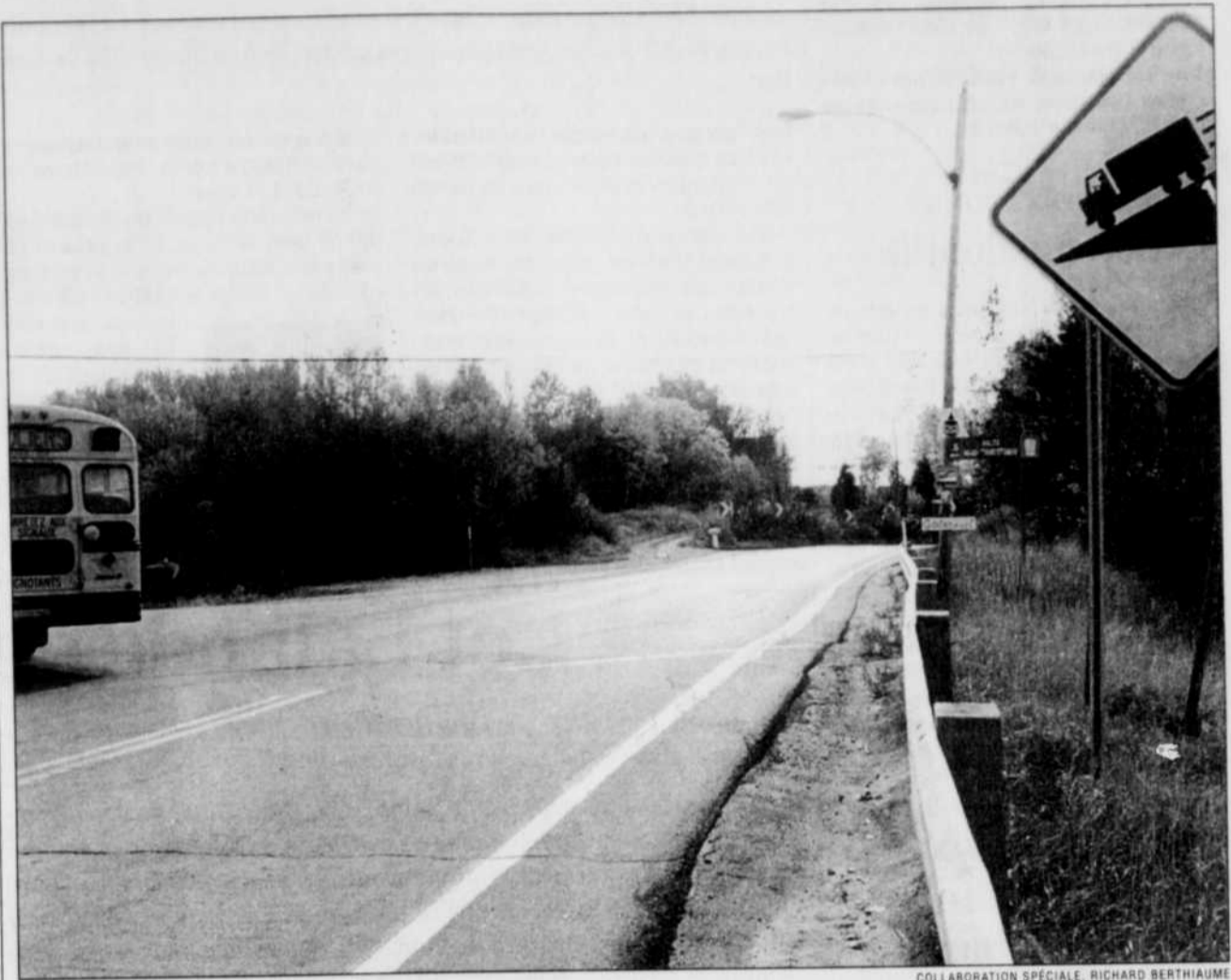
L'enfant mineure a fait l'objet d'un hébergement par le centre jeunesse de février à juin 1989 et de juillet 1989 à octobre 1992. La loi sur les services de santé et les services sociaux prévoit qu'une contribution est exigée dans le cas de l'hébergement d'une personne. Dans le cas d'une personne mineure, la contribution est exigée du père, de la mère, ou des deux conjointement. « La dette des parents découle donc d'une obligation qui provient de la loi », écrit le juge.

Pour les gens sans revenu, le taux minimal est de 137\$ par mois

La réclamation du centre jeunesse a été établie uniquement sur la base du revenu du père. Dans le cas d'une personne sans revenu d'importance, le taux minimal aurait été, au moment de l'hébergement de l'adolescente, de 137\$ par mois.

Le père aurait souhaité que la mère de l'enfant paie la moitié de la facture qui se chiffre à 9854\$. Le juge écrit qu'un établissement peut faire sa réclamation contre le père ou contre la mère ou contre les deux sans considérer qui a la garde de l'enfant ou qui paie une pension alimentaire.

Or, c'est justement à cause d'une pension alimentaire impayée que le juge Bossé condamne le père à payer seul la dette au centre jeunesse. Il écrit que le père n'a jamais payé à la mère la pension alimentaire de 150\$ par mois qu'il devait verser en vertu d'une convention ratifiée par la cour, et cela même avant la prise en charge de l'enfant par le centre jeunesse.



COLLABORATION SPÉCIALE, RICHARD BERTHAUME

Le ministère des Transports n'a, semble-t-il, pas tenu parole concernant la nouvelle signalisation qui devait être installée hier dans la côte des Éboulements, théâtre de la pire tragédie routière au Canada. Contrairement à ce que les autorités du ministère avaient indiqué au maire des Éboulements, Antoine Deschênes, aucune nouvelle signalisation n'a été installée. Il y avait toutefois des travailleurs du ministère qui prenaient des mesures. Il faudra attendre encore avant que de nouveaux panneaux soient installés. D.G.

# Une autre blessée va mieux

CLAUDETTE SAMSON  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Une deuxième des cinq rescapés de l'accident d'autobus qui a fait 43 morts aux Éboulements la semaine dernière a quitté les soins intensifs.

Une semaine après la terrible tragédie, les nouvelles commencent ainsi à se faire plus douces pour deux des quatre familles touchées. Des deux femmes et trois hommes, parmi lesquels un couple, qui se trouvaient dans un état très grave, les deux femmes sont donc maintenant hors de danger.

Alors que la première avait quitté les soins intensifs jeudi soir, la seconde a suivi en fin de semaine. Toutes deux sont maintenant « extubées » et en mesure de parler, a précisé hier la porte-parole de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, M<sup>me</sup> Pauline Lachance.

« ELLES PARTENT DE LOIN »

Pour ce qui est de leur connaissance de l'événement qui les a menées à l'hôpital et de ses conséquences dramatiques, M<sup>me</sup> Lachance évoque le caractère privé de l'évolution des patientes. « Elles partent de loin, elles ne sont pas rendues là », concède-t-elle simplement. Quant à leurs trois compagnons, ils se trouvent toujours intubés, sous respirateur, et leur état est toujours jugé sérieux, mais stable.



Jean-Guy Lemieux

# « Une directrice générale qui se prend pour Idi Amin Dada »

## Lemieux n'est pas tendre envers Francine Dubé

BENOÎT ROUTHIER ET ROBERT FLEURY  
Le Soleil

■ QUÉBEC — « Une directrice générale qui agit comme, ça mériterait d'être dehors demain matin, surtout qu'elle ose dire qu'elle n'a pas de comptes à rendre au public, seulement au Parlement ! »

C'est le commentaire du chef du Parti des citoyens de Québec (PCQ), Jean-Guy Lemieux, sur les agissements présumés de la directrice générale du Centre des congrès de Québec, M<sup>me</sup> Francine Dubé. Le *Journal de Québec* faisait état, hier, de comptes de dépenses pour des voyages non effectués, plusieurs dépenses personnelles remboursées à même les fonds publics, de factures réclamées en double, etc.

M. Lemieux a ajouté que si elle a vraiment fait cela, c'est « inadmissible », que personne ne doit être au-dessus des paramètres des dépenses publiques. « Si un de mes employés faisait cela, il serait dehors ! »

Parlant de M<sup>me</sup> Dubé comme d'« une directrice générale qui se prend pour Idi Amin Dada », M. Lemieux a laissé entendre que souvent les « dirigeants d'organismes parapublics font le vide autour d'eux et ne veulent pas être cri-

tiqués. Ça les écœure de rendre des comptes ».

Quant aux retombées économiques du Centre des congrès, que le président de la Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy évalue à 20 millions \$ plutôt qu'à 100 millions \$ comme l'a déjà annoncé M<sup>me</sup> Dubé, M. Lemieux ne s'en surprend pas. « Souvent des gens à la tête d'organismes ont tendance à gonfler les chiffres », dit-il. D'après lui, le Centre des congrès a raté son coup deux fois plutôt qu'une: le tourisme d'affaires a diminué de 100 000 en quatre ans et on n'a pas réussi à aller chercher une nouvelle clientèle.

M. Lemieux suggère de bien définir le mandat de l'organisme, analyser sa gestion et déterminer vite qui, du gouvernement ou de la région, en sera responsable.

Sur les retombées économiques du centre des congrès, le chef du Progrès civique (PC) Georges Lalande dit qu'il

ya à de quoi s'inquiéter: « Les fruits ne semblent pas correspondre aux promesses des fleurs. » Il est urgent de « mobiliser le marketing, c'est le fer de lance » de l'institution, lance le chef du PC qui ajoute qu'il faudra être prudent dans la gestion du Centre de foires, surtout que la ligne de démarcation entre les vocations des deux centres n'est pas étanche.

M. Lalande ne veut pas commenter les accusations portées contre M<sup>me</sup> Dubé, « tant que le vérificateur général n'aura pas analysé ça », ajoutant: « Je ne suis pas de la même sauce que M. Lemieux qui essaie de toucher à l'intégrité de quelqu'un. »

De son côté, le maire Jean-Paul L'Allier précise que la Ville n'a rien à voir avec l'administration du Centre des congrès, qui relève du gouvernement. Il reconnaît une chose: « Il y a dénonciation de faits troublants, mais sa gestion ne nous concerne pas. » Ce qui intéresse la Ville, c'est que le Centre vende des congrès.

Quant aux remarques du président de la Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy, sur les retombées économiques du Centre des congrès, M. L'Allier trouve cela « facile » après tout juste un an d'existence.



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Francine Dubé, directrice du Centre des congrès de Québec.

# ELANTRA 98

Heureusement il y a M. Lessard.

HYUNDAI  
UNE ÈRE NOUVELLE



Plan de location  
Hyundai Crédit  
Canada

# 198\$ /mois

Comptant 850\$\*

\* Selon les programmes de location de Hyundai Credit Canada seulement. Offre d'une durée limitée seulement, avec l'option d'achat au 31 octobre 1997, sur les modèles neufs Elantra GL, berline 1998. Prix à partir de 14 295\$, taux d'intérêt annuel de 6,3%, 199\$ par mois pour 48 mois, sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location 9504\$. Sous réserve de l'approbation du service du crédit. Versement initial de 850\$ ou échange équivalent en sus de la première mensualité et d'un dépôt de sécurité de 2100\$. Kilométrage annuel de 20 000 km. Frais de 84 le kilomètre additionnel. Ne peut être jumelé à aucune autre offre. Frais de transport, d'immatriculation, de préparation et taxes en sus des prix de vente.

Garantie du groupe motopropulseur de 5 ans/100 000 km  
Assistance routière de 3 ans/60 000 km

# LESSARD

659, boul. St-Joseph  
(prolongement de la 80e rue)  
Québec 623-5471

Pas la bonne tête

Voici la photo qui aurait dû accompagner le texte parlant des réalisations du maire Denis Giguère, de Loretteville, en page A-7 de notre édition du samedi 18 octobre. Le «Giguère» de samedi était plutôt Marc Fortier, candidat de l'équipe Giguère dans le quartier Pincourt.



Le «vrai» maire

DONNACONA

Détenu identifié

Le détenu du pénitencier de Donnacona, décédé dimanche des suites d'un malaise, a été identifié hier comme étant Bruce Norman Chester. L'homme de 47 ans, originaire de Colombie-Britannique, purgeait une peine pour meurtre depuis 1975. Il a été transféré à Donnacona en décembre 1996, en provenance d'une unité spéciale de détention des Prairies, un établissement où l'encaînement est encore plus strict qu'en sécurité maximale. Une autopsie déterminera la cause de sa mort, qui pourrait résulter d'une surdose de drogue. Chose certaine, elle ne résulte pas d'une agression, a mentionné hier le porte-parole de l'établissement de Donnacona, Pierre Laplante. C.S.

THETFORD MINES

Accusé d'avoir brûlé ce qu'il rénovait

L'entrepreneur en construction Roger Durand, de Carignan, près de Montréal, a été cité à procès, hier, au palais de justice de Thetford Mines. Il est accusé d'incendie criminel au restaurant Mike's qu'il rénovait, en février 1996. Propriétaire de la firme Construction 6-49, Durand connaît la date de son procès le 31 octobre. L'entrepreneur a été arrêté plus de cinq mois après l'incendie, qui a fait plusieurs milliers de dollars de dommages au restaurant Mike's de Thetford Mines. À l'époque du crime, Construction 6-49 était chargée de rénovations dans le restaurant. L'enquête policière a révélé que l'incendie a été allumé à l'aide d'accélérateur à au moins trois endroits différents. I.B.

ÉLECTIONS MUNICIPALES À QUÉBEC

L'Allier re-promet de réhabiliter le mail

ROBERT FLEURY  
Le Soleil

■ QUÉBEC — La réhabilitation du Mail centre-ville et de la rue Saint-Joseph, l'habitation dans l'Espace Saint-Roch sont encore au cœur des engagements du Rassemblement populaire pour la basse-ville de Québec.

Les propos de Jean-Paul L'Allier avaient quelque chose de déjà entendu, hier, au local du RP, face au jardin Saint-Roch.

«Ce n'est pas le Pérou, mais disons que Saint-Roch est passé des soins intensifs aux soins intermédiaires», dit le maire sortant. «Et investir dans l'embellissement, dans des parcs comme celui du Palais, dans des rues, ça rapporte!» répond-il à ses détracteurs.

L'ambitieux projet d'habitation de 340 logements est devenu plus modeste et surtout plus réaliste: 90 unités sur l'îlot Fleury, lequel s'en ira sous l'autoroute Dufferin, rue Saint-Vallier Est.

«Il y a eu 400 nouveaux logements dans le quartier depuis quatre ans», rappelle M. L'Allier.

«Nous avons appris du premier appel de propositions, et le gabarit est plus petit. Rappelez-vous que trois ministres, y compris Marc-Yvan Côté, avaient annoncé la construction de l'édifice de l'Environnement. Mais là, vous voyez que l'Énap, c'est bien vrai», dit M. L'Allier. Le maire rappelle

que les propositions pour développer le mail s'inspireront des îlots ou groupes d'édifices des architectes Mercier et Mainguy, avec des entrées de type atrium réservées aux piétons là où étaient les magasins Zellers et Métropolitain, les entrées actuelles étant essentielles aux véhicules de livraison.

Il s'est dit ouvert à la création d'un passage pour les véhicules ou une ouverture dans le toit du mail à un endroit, mais écarte d'emblée toute possibilité d'expropriation massive, car ce sont des propriétaires privés qui possèdent les édifices bordant la rue Saint-Joseph. Un budget de 1,5 million \$ serait disponible pour un projet de réfection initiale.

«Si des candidats vous font des promesses, demandez-vous avec quel argent! Le problème du mail, c'est que seule la rue nous appartient», rappelle M. L'Allier.

Le maire affirme vouloir mettre l'accent sur la sécurité des escaliers entre

la haute et la basse-ville, par un meilleur éclairage, et faciliter l'aménagement d'un sentier. Il n'a pas voulu chiffrer sa promesse — «quelques centaines de milliers \$» — pour la première année du moins. Il entend favoriser des projets d'économie sociale en ayant recours aux subventions gouvernementales et aux personnes sans travail.

Les conseillers du RP, Rolande Bernard-Gauvin (Saint-Roch) et Jocelyn Boily (Pente douce) se sont engagés à oeuvrer prioritairement à la revitalisation du mail et du parc industriel Saint-Malo.



Le maire Jean-Paul L'Allier

Dans le mail, seule la rue appartient à la Ville

...et Lalande de le faire habiter

MARIE CAQUETTE  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Aux citoyens de Saint-Roch, le candidat du Progrès civique aux élections municipales du 2 novembre, M. Georges Lalande, promet plus d'espaces de stationnement, un accès plus facile au parc Victoria à travers le terrain de l'Hôpital général, un retour de la circulation automobile sur la rue du Pont, qui couperait le Mail centre-ville en deux, et un programme incitatif pour encourager la conversion, par des entrepreneurs privés, des étages vacants des édifices qui bordent le mail en 200 à 300 logements d'habitation.

Juché sur une caisse, hier, dans le mail, devant deux à trois douzaines de badauds, de supporters et de journalistes, et entouré de ses candidats locaux, M. Lalande rendait publics les principaux points de son programme de revitalisation de ce quartier de la basse-ville.

Les citoyens disent qu'ils n'ont pas besoin de promesses ronflantes et jamais tenues, comme celles du maire L'Allier de construire des centaines de logements neufs et de se lancer dans des dépenses incontrôlées pour enlever le toit du mail, raillait M. Lalande.

«Il n'y a pas de toit au-dessus de l'autre portion de la rue Saint-Joseph, et le commerce n'y va guère mieux.»

Quelques citoyens soulignaient pour leur part le problème de la sécurité, qui fait défaut, et la trop grande emphase mise sur les arbres et les fleurs par l'administration L'Allier.

Quant au candidat Jean-Guy Lemieux, qui a récemment mis en doute sa compétence professionnelle, M. Lalande ne l'a pas raté, le qualifiant de «pauvre petit bonhomme, d'éternel perdant, de député d'arrière-banc qui n'a pas fait grand' chose en huit ans (...)

bien qu'il magouillait pour obtenir un ministère». Il a ridiculisé sa prétention à se poser comme le rassembleur des forces d'opposition au maire L'Allier.

Sur les critiques visant la performance du Centre des congrès et de sa directrice générale, M. Lalande les a comparées à «un coup de semonce lancé à ceux qui ont tendance à se péter les bretelles!» Comme le président de la Chambre de commerce de Sainte-Foy, il craint lui aussi que l'arrivée du Centre de foires, dans le même marché, provoque un phénomène de cannibalisation. «Il va falloir un vigoureux redressement du développement économique pour faire vivre tous ces équipements.»

À SAINT-SAUVEUR

En soirée, une partie de l'équipe Lalande rencontrait quelques dizaines de citoyens du quartier Saint-Sauveur, à l'invitation du comité de citoyens. Les questions de sécurité, d'habitation, de culture et de loisirs, d'aménagement et d'environnement ainsi que l'emploi et l'économie étaient au menu.

Le candidat a précisé à ces contribuables que ce sont des policiers, tra-

vaillant le plus souvent à pied ou en vélo, qui prendraient le relais des citoyens bénévoles dans les postes communautaires, s'il est élu. Pour attirer de nouveaux propriétaires et locataires dans Saint-Sauveur, ajoutait-il, il faudra ramener des entreprises et créer de l'emploi dans le parc industriel Saint-Malo.

Toutefois, l'équipe Lalande ne prévoit pas construire une succursale de la bibliothèque Gabrielle-Roy dans ce quartier, en raison de la proximité de la maison-mère. Le centre d'art Méduse, réservé à quelques groupes, sera plus largement ouvert aux artistes, annonçait-on encore, et les frais de loyer exigés des organismes bénévoles seront réduits dans les centres communautaires municipaux. Cela augmentera leur fréquentation, actuellement en baisse.



Le candidat Georges Lalande

DES RABAIS À VOUS FAIRE TOMBER EN BAS DE VOTRE CHAISE...

**FAUTEUIL ERGONOMIQUE OBUS**  
 APPUI-TÊTE AJUSTABLE  
 DOSSIER FLEXIBLE SE CONFORME AU CONTOUR NATUREL DE LA COLONNE VERTÉBRALE ET APPORTE UN SOUTIEN HORIZONTAL ET LATÉRAL AVEC SOUPLESSE MULTI-DIRECTIONNELLE  
 SUPPORT LOMBAIRE AIDE À GUIDER LA COLONNE VERTÉBRALE VERS UNE POSITION ANATOMIQUEMENT CONVENABLE  
 APPUIS-BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR ET LARGEUR  
 MÉCANISME MULTI-AJUSTABLE AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR  
 DISPONIBLE EN TISSU NOIR AVEC BASE NOIR  
 PRIX SUGG. 912\$  
**469<sup>95</sup>**

**CHAISE ERGONOMIQUE**  
 DISPONIBLE EN TISSU NOIR, GRIS OU BOURGOGNE  
 PRIX SUGG. 156\$  
**89<sup>95</sup>**

**CLASSEUR LATÉRAL AVEC DEVANT DE TIROIRS FIXE**  
 18 PO X 36 PO X 53 1/2 PO  
 DISPONIBLE: NOIR, GRIS OU BEIGE  
 PRIX SUGG. 852\$  
**399<sup>95</sup>**

**COFFRE-FORT GARDEX**  
 MUNI D'UNE SERRURE COMBINAISON, EN ACIER TRAITÉ POUR RÉSISTER À LA ROUILLE, MURS ISOLÉS, HOMOLOGUÉ PAR U.L.I. (OSF) 1 HEURE, DISPONIBLE EN GRIS  
 PRIX SUGG. 355,00\$  
**169<sup>95</sup>**

**POSTE INFORMATIQUE**  
 DISPONIBLE DE COULEUR ÉRABLE ET NOIR. UNITÉ EN COIN AVEC UNE TABLETTE POUR CLAVIER, ÉTAGÈRE MULTIMÉDIA AVEC DEUX RANGEMENTS POUR CD, UNITÉ DE GAUCHE AVEC DEUX TIROIRS DE RANGEMENT ET UN TIROIR CLASSEUR, UNITÉ DE DROITE CLASSEUR LATÉRAL AVEC DEUX TIROIRS  
 DIMENSION: UNITÉ DE COIN 44 X 4 X 43,30H. ÉTAGÈRE: 59,34 X 19,34 X 30,30H. UNITÉ DE GAUCHE: 31,38 X 23,34 X 30H. UNITÉ DE DROITE (CLASSEUR LATÉRAL): 31,38 X 23,34 X 30H  
 PRIX SUGG. 915\$  
**499<sup>95</sup>**

**FAUTEUIL ERGONOMIQUE**  
 RÉGLAGE DE L'ANGLE ET DE LA HAUTEUR DU DOSSIER  
 SUPPORT LOMBAIRE  
 APPUIS-BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR  
 TRES CONFORTABLE POUR DE LONGUES HEURES DE TRAVAIL, RECOURT DE TISSU NOIR, GRIS OU BOURGOGNE  
 PRIX SUGG. 430\$  
**199<sup>95</sup>**

**CHAISE ERGONOMIQUE**  
 AJUSTEMENT DE LA HAUTEUR DU DOSSIER  
 AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR DU SIÈGE  
 PRIX SUGG. 156\$  
**89<sup>95</sup>**

**FAUTEUIL ERGONOMIQUE OBUS**  
 APPUI-TÊTE AJUSTABLE  
 DOSSIER FLEXIBLE SE CONFORME AU CONTOUR NATUREL DE LA COLONNE VERTÉBRALE ET APPORTE UN SOUTIEN HORIZONTAL ET LATÉRAL AVEC SOUPLESSE MULTI-DIRECTIONNELLE  
 SUPPORT LOMBAIRE AIDE À GUIDER LA COLONNE VERTÉBRALE VERS UNE POSITION ANATOMIQUEMENT CONVENABLE  
 APPUIS-BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR ET LARGEUR  
 MÉCANISME MULTI-AJUSTABLE AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR  
 DISPONIBLE EN TISSU NOIR AVEC BASE NOIR  
 PRIX SUGG. 912\$  
**469<sup>95</sup>**

**PLUS DE 25 AUTRES MODELES POUR L'INFORMATIQUE EN SALLE DE MONTRE À PARTIR DE 129,95\$**

**PLUS DE 60 MODELES DE CHAISE EN SALLE DE MONTRE À PARTIR DE 29,95\$**

**LE SEUL BONNER RECONNU OFFICIELLEMENT PAR L'ASSOCIATION CHIROPRATIQUE CANADIENNE**

**PREMIÈRE QUALITÉ**

Les trois écoles-ateliers en métiers d'art de Québec sous un même toit

QUÉBEC — Le Conseil des écoles professionnelles en métiers d'art de Québec a confirmé le déménagement prochain de trois écoles-ateliers dans l'édifice Garneau, à l'angle de la rue de la Couronne et du boulevard Charest, dans Saint-Roch.

Le regroupement des écoles-ateliers dans les domaines de la poterie, du textile et de la sculpture permettra à ces trois disciplines de se faire encore mieux connaître. Le premier étage de l'édifice servira de centre de diffusion et d'exposition, ce qui n'était pas possible lorsque chaque école avait ses propres locaux. Chacune des écoles occupera deux étages de l'édifice. Un autre étage, pour l'administration et certaines salles de cours, sera partagé par les trois associés.

L'acquisition et la transformation de l'édifice, au coût de 1,1 million \$, sont financées en partie par le ministère de la Culture et des Communications (400 000 \$) et la Ville de Québec, avec une subvention de 100 000 \$ et une garantie de prêt de 200 000 \$. En pleine campagne électorale, le maire Jean-Paul L'Allier était évidemment là pour annoncer la participation de la Ville.

Quelque 350 étudiants, professeurs, personnel administratif et personnes s'inscrivent à des cours de culture personnelle et fréquenteront l'une des trois écoles-ateliers, associés avec le collège de Limoilou. Les nouveaux locaux doivent être prêts en janvier, à temps pour le début de la session d'hiver du cégep.

Les écoles-ateliers du domaine de la poterie et du textile avaient déjà pignon sur rue dans Saint-Roch, tandis que l'école-atelier de sculpture logeait jusqu'à maintenant dans Limoilou.

**sélectronic**  
 LE LEADER EN INFORMATIQUE

**Payable dans un an**

**Ordonateur certifié ISO 9001™**

**PENTIUM 166 MHZ INTEL**  
 SEULEMENT 18 UNITÉS PARTIENNES  
 • 16 Mo RAM EDO • Chipset Intel Triton II • 256 Ko cache • Disque rigide 1,2 Go • Carte vidéo 64 bits 3D 4 MO MPEG • Haut-parleurs de 100 watts amplifiés • Moniteur 15 po couleurs • CD-ROM 20X • Clavier fr. Win. 95 • Tapis • Souris • Carte de son 16 bits • FAX-MODEM 33,6

**1099 \$**

**PENTIUM 200 MMX INTEL™**  
 • 16 Mo RAM EDO • Chipset Intel Triton II • 512 Ko Cache • Disque rigide de 1,2 Go • Carte vidéo 64 bits 3D 4 MO MPEG • Haut-parleurs de 80 watts amplifiés • MONITEUR 14 PO COULEURS • CD-ROM 24X • Clavier fr. Win. 95 • Tapis-souris • Carte de son 16 bits

**1397 \$**

**GARANTIE 2 ANS PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE SOUTIEN TECHNIQUE 7 JOURS SUR 7**

**600, Belvédère, 1 (888) 687-4545**

Place de la Cité (porte n. 5) 658-4535

**FOURNITURES DE BUREAU**

**Denis**

**QUÉBEC** 1415, BOUL. CHAREST OUEST, **682-3113**

**LAVAL • MONTREAL** 2990, boul. Le Corbusier **336-8113**

**TROIS-RIVIÈRES** 2450, boul. Des Récollets **376-2538**

**OTTAWA • HULL** 850, av. Industrial **739-8900**

**MAINTENANT OUVERT LE SAMEDI** **COMMANDE TÉLÉPHONIQUE** 305 ET PLUS **LIVRAISON GRATUITE LE LENDEMAIN**

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 25 OCTOBRE '97 OU JUSQU'À L'ÉPUISEMENT DES STOCKS.

**Vaste choix dans nos 4 salles de montre**

www.denis.qc.ca

# Les goinfres

**E**st-ce la bêtise, la cupidité, la candeur, l'inconscience, le laxisme? Mais chaque fois qu'une histoire semblable nous est révélée, c'est le mot « goinfre » qui me vient à l'esprit. Je suis renversée par la boulimie de certains administrateurs publics, qui plongent tête baissée dans le pot de marmelade, et dont la carrière finit par une indigestion. Je suis ébahie par leur talent à se mettre dans le pétrin, pour une poignée de dollars.

François Bourque, du *Journal de Québec*, qui a épluché les comptes de dépenses de Francine Dubé, patronne du Centre des congrès de Québec, décrivait hier le paquet d'entourloupettes, de négligence, de combines, qu'il y a découverts: repas sans justification, factures réclamées en double (à la fois essence et kilométrage), dépenses de fonction mêlées à des fantaisies personnelles. Joli bouquet!

Que madame Dubé ait fait payer par le Centre des congrès le coût des films visionnés à sa chambre d'hôtel, qu'elle ait rangé une couple de repas pris à sa chambre dans la mauvaise colonne de dépenses, il n'y a pas de quoi faire un drame. Mais une administratrice plus scrupuleuse les aurait soustraits de sa note de frais. Qu'elle ait eu besoin de se faire coiffer une couple de fois (50\$), pendant un voyage de représentation, passe encore! On ne reprocherait sûrement pas à un administrateur investi des mêmes fonctions de faire presser ses pantalons pour ne pas avoir l'air souillon. Bref, il y a dans la liste quelques peccadilles. À la rigueur, que l'ancienne maîtresse de Saint-Romuald ait dépensé 21 000\$ entre

janvier et août pour attirer des congrès à Québec, cela pourrait même se justifier s'il y avait des résultats.

Mais, il y a un mais. Ce dossier révèle des choses plus troublantes. Les comptes de madame Dubé puent le maquillage. Elle a facturé des voyages à Montréal qu'elle n'a faits qu'en « théorie ». Elle n'a pu présenter de pièces justificatives que pour neuf de ces 19 déplacements. Cette entourloupette lui aurait permis d'obtenir par la bande un remboursement de son déménagement à Québec, a-t-elle tenté d'expliquer. Elle n'a pas justifié non plus de nombreux repas pris aux frais des contribuables.

Mais là où ça devient terriblement choquant, c'est lorsque madame Dubé affirme qu'elle n'a pas de comptes à rendre au public, mais à l'Assemblée nationale. Seuls les députés auraient droit à des explications sur la rigueur de sa gestion. Or les députés eux-mêmes font des cachotteries. Ils refusent collectivement la transparence. Le journal *The Gazette*, qui tente en vain depuis deux ans de connaître l'usage qu'ils font de leurs comptes de dépenses, s'est buté à la Commission d'accès à l'information (eh oui!) et à la cour du Québec. Quand la cour supérieure a renversé le jugement, l'Assemblée nationale a porté l'affaire en appel. Pour la limpidité, on repassera! Bizarrement, cette boulimie semble être contagieuse dans l'univers des centres de congrès.



Ghislaine Rheault  
GRheault@lesoleil.com

Les mésaventures de Bruno Fragasso, président du Palais des congrès de Montréal, auraient pu inspirer la prudence à madame Dubé. Il a déjà inscrit des invités fantômes sur ses factures de repas. Sa conjointe a déjà utilisé la voiture de fonction pour un petit voyage en Floride. D'autres abus dans la gestion du Palais (tarifs préférentiels pour le Parti libéral du Québec, notamment), révélés il y a deux ans par *La Presse*, ont entraîné une enquête. M<sup>me</sup> Dubé aurait intérêt à connaître la liste impressionnante des administrateurs publics pris en flagrant délit de goinfre.

Le juge en chef de la cour du Québec, Louis-Charles Fournier, à qui le gouvernement a payé une limousine avec chauffeur pour promener son honorable personne de Chicoutimi à Québec, où il tardait à déménager. Ses factures d'hôtel au Château Frontenac ont grimpé à 28 000\$ en moins d'un an. William Malcolm Evans, président de l'Agence spatiale canadienne, logé à grands frais à Montréal alors qu'il continuait de demeurer à Ottawa. L'ex-ministre fédéral Doug Young, qui flamba 11 000\$ en trois mois, 6000\$ pour quatre nuits à Paris, où il assistait à une conférence sur le chômage. Il se fit payer une limousine pour se rendre à un match de hockey. Rappelez-vous l'appétit des voyages à Hydro-Québec, qui ont coûté 5,2 millions\$ en 1995. Ça, c'est de la boulimie!

Mais quand on en vient à maquiller des comptes, c'est plus grave. La mémoire des journaux est farcie d'exemples. Le lieutenant-général Armand Roy de l'armée canadienne, congédié pour avoir réclamé des dépenses auxquelles il n'avait pas droit, un double domicile, en l'occurrence. Yves Beaudoin, ex-président de la Commission des courses du Québec, accusé d'avoir présenté des comptes de dépenses irréguliers, qui fut congédié à la suite d'une enquête de *La Presse*.

Mais il a été défendu avec succès par le syndicat des professionnels du gouvernement, pour la période durant laquelle il en était membre, avant sa nomination. Le syndicat a invoqué que ces pratiques étaient généralisées dans cet organisme. C'est le même syndicat qui a fait tout un plat, l'an dernier, pour dénoncer le nombre de voyages faits par les cadres de l'État. Deux poids, deux mesures.

Rappelez-vous les accusations portées contre le maire de Saint-Lin et deux de ses collègues; le scandale du transport adapté à Laval; celui de la Corporation du 350<sup>e</sup> anniversaire de Montréal; l'histoire du sergent d'état-major Michel Éthier, de la GRC, accusé d'avoir gonflé des factures durant la crise amérindienne. La liste pourrait encore s'allonger.

Toutes ces histoires honteuses, devraient être consignées dans un petit bouquin dont on ferait cadeau à chacun des administrateurs publics, au moment de sa nomination. Comme ça, ils n'auraient pas l'excuse de ne pas savoir. Il ne leur resterait que celle d'être bêtes, incompetents ou cupides. Ou les trois à la fois.

## Un agresseur sexuel autorisé à interroger sa victime en cour

ERNIE WELLS

Collaboration spéciale

**RIMOUSKI** — Le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de Rimouski (CALCS) réclame de toute urgence une modification au code criminel, pour interdire à un présumé agresseur sexuel d'interroger sa propre victime.

L'affaire a eu lieu jeudi et vendredi, au palais de justice de Rimouski. Ayant choisi de se défendre lui-même après avoir « remercié » au moins deux avocats, le suspect d'une agression sexuelle avec lésions et séquestration, a contre-interrogé sa victime. Ce qui fait bondir le CALCS, qui qualifie cette procédure d'intolérable.

« Et c'est aberrant. Comment penser qu'une victime puisse témoigner en toute justice des gestes de violence qu'elle a vécus, en étant interrogée par celui qui aurait commis ce crime? Les droits des victimes à la sécurité et à l'intégrité sont bafoués au profit des droits des accusés. Comment encourager maintenant les victimes à dénoncer leur agresseur? » s'interroge le CALCS.

L'organisme en vient à la conclusion que cette procédure équivaut à faire revivre une deuxième

agression à la victime, dans un contexte d'intimidation et de contrôle, mais cette fois en public.

C'ÉTAIT « CIVILISÉ »

Du côté du procureur de la Couronne dans cette cause, M<sup>me</sup> Sandra Blanchard, celle-ci rappelle que c'est par choix que le suspect a décidé de se défendre seul. Selon elle, le code prévoit que dans le cas d'une victime de moins de 14 ans, le tribunal doit nommer d'office un avocat pour contre-interroger la plaignante. « Cette disposition est en vigueur depuis trois ans. Dans cette cause, la victime est d'âge majeur », tient précise la procureure, qui insiste sur le fait que les choses sont loin de se passer comme certaines personnes peuvent le supposer.

« Dans tout dossier, le juge et le procureur doivent s'assurer que tous les droits du plaignant sont respectés et que le contre-interrogatoire se fasse de façon civilisée, courtoise et surtout dans le respect des droits de la victime et des règles de procédure. Ce qui fut toujours le cas lors de cette cause », affirme M<sup>me</sup> Blanchard.

Le suspect, reconnu coupable au terme de son procès, connaîtra sa sentence en novembre.

## En prison en attendant la suite

Le juge ne veut pas faire rire de la justice

GUY BENJAMIN

Le Soleil

**QUÉBEC** — Deux individus reliés aux Rock Machine, Albert Côté et Éric Guay, attendront en prison la suite des procédures judiciaires contre eux.

Le juge Yvon Mercier a statué que pour la protection du public et afin de ne pas miner la confiance de celui-ci envers l'administration de la justice, il devait ordonner la détention des deux individus, qu'il a qualifiés de hautement criminalisés. « Sinon, les gens vont penser qu'on peut faire n'importe quoi et rester en liberté », a-t-il dit.

Les deux individus ont été arrêtés, dans la nuit du 12 octobre, par les policiers de Québec, à la suite d'une plainte d'un citoyen qui avait vu deux individus rôder près de son domicile. Il a fourni aux policiers une description des deux individus ainsi que le numéro de plaque de la voiture dans laquelle ils ont fui. C'était une voiture volée. Le soir

de leur arrestation, les deux suspects portaient des survêtements de sport noirs, avec des rayures blanches sur les côtés. Lors de leur comparution hier, les deux portaient ces mêmes costumes.

LES DEUX SORTAIENT DE PRISON

Les deux comparses ont été trouvés en possession d'un outil de cambriolage, soit un extracteur de serrures, ainsi qu'un fusil de calibre .12 à canon tronçonné, chargé de cinq balles.

Côté et Guay ont une longue feuille de route. Tous deux sont sortis de prison ces dernières semaines. Côté, 25 ans, libéré depuis le 20 août seulement, est accusé d'intrusion de nuit, de s'être trouvé dans un véhicule où se trouvait une arme prohibée, et de possession d'un outil de cambriolage. Guay, 27 ans, est accusé de vol et recel d'un véhicule, possession d'une arme prohibée, et de s'être trouvé dans un véhicule alors qu'il savait qu'une arme prohibée s'y trouvait.

## Accident mortel à St-Fulgence

**U**ne femme de 33 ans, de Saint-Fulgence, est morte dans l'incendie de son véhicule qui venait de capoter. Josée Guay circulait sur la 172, vers Sainte-Rose-du-Nord, vers 4 h 15 hier, lorsqu'elle a perdu la maîtrise de sa voiture. Celle-ci a traversé un petit fossé et est allée frapper le cap de roches qui longe la côte de Saint-Fulgence. La voiture s'est retrouvée sur le capot et a pris feu. Un camionneur qui arrivait a tenté de sortir l'automobiliste, mais en vain, la chaleur étant trop intense. Selon la Sûreté du Québec, la victime ne donnait alors aucun signe de vie. Son corps a été sorti complètement calciné. C.S.

CUISINE DISTINCTIVE  
*Le Saint Amour*  
RESTAURANT - PAVILLON JARDIN  
CHEF TRAITEUR  
48, RUE SAINTE-URSULE, VIEUX-QUÉBEC  
418.694.0667



Le supermarché de **USAGÉE** LE SOLEIL  
**AUT** le lundi

je donne, je change



**Centralaide**  
Québec  
À l'aide des gens d'ici

(418) 660-2100



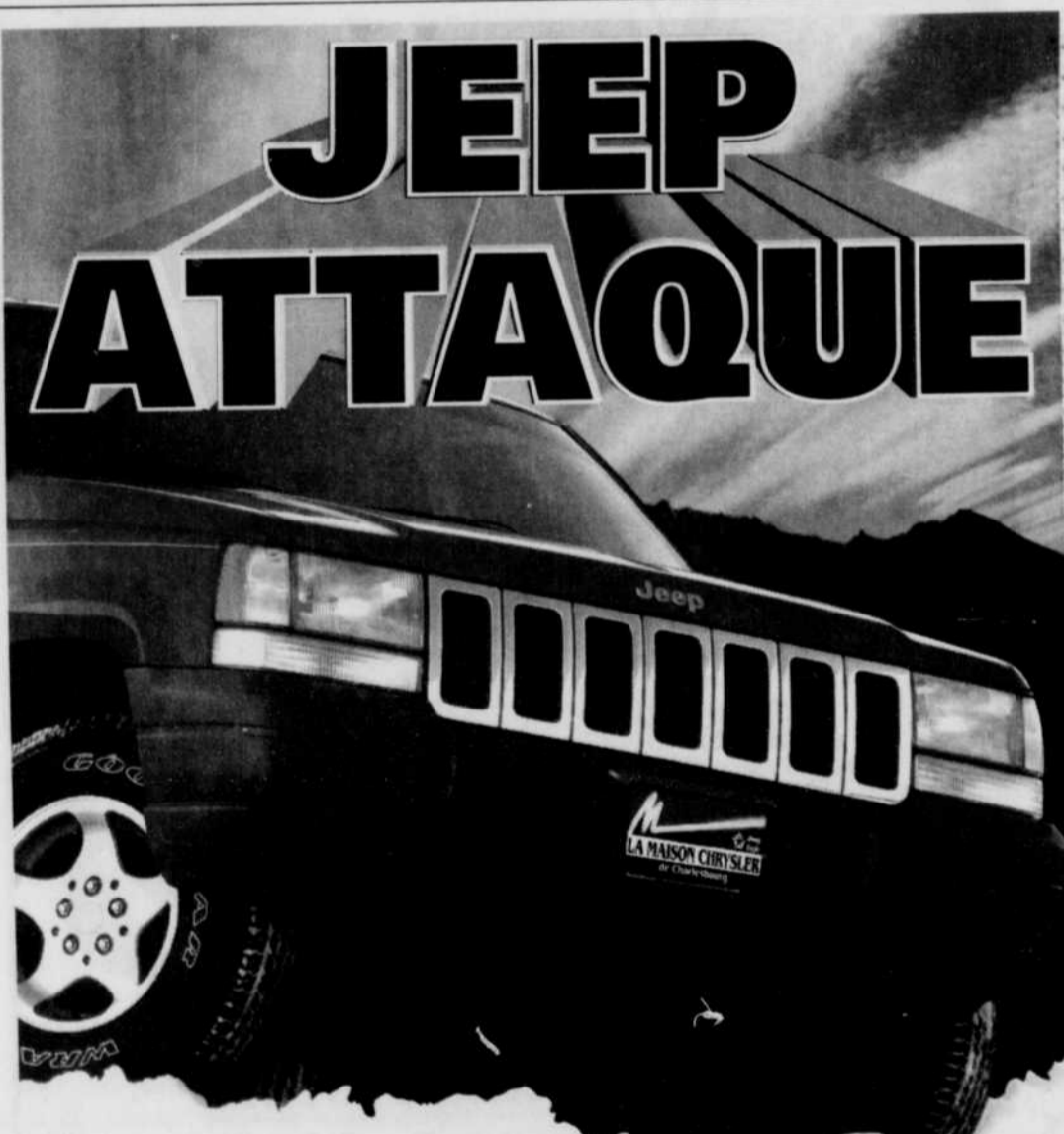
Tombez de nouveau sous le charme des opales.

L'opale, pierre de naissance pour le mois d'octobre, est mise en valeur dans les créations en or 18 carats de la collection "Ensemble", une exclusivité du Studio de Design Birks. Bagues à partir de 495 \$.

**BIRKS**  
JOAILLIERS DEPUIS 1879

PLACE STE-FOY 653-4035

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMPOSEZ LE 1-800-682-2622 • <http://www.birks.com>



## À CHARLESBOURG

GRAND CHEROKEE  
LAREDO 1997

399\$ PAR MOIS

CHEROKEE 1998  
308\$ PAR MOIS

UNE MACHINE À FABRIQUER DES PETITS PRIX !



**LA MAISON CHRYSLER**  
de Charlesbourg

622-5002



Location 30 mois, 20 400 Km / année, 2 000\$ de comptant ou échange équivalent. Transport et préparation inclus. Prévoir les taxes. J.

## PRÉSUMÉE BRUTALITÉ POLICIÈRE À QUÉBEC

## Le deuxième des trois dossiers remis au procureur de la Couronne

CLAUDETTE SAMSON  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le dossier des agents Isabelle Vachon et Jean Beaudoin, de la police de Québec, qui auraient présumément tabassé un adolescent lors de son arrestation, cet été, dans le quartier Limoilou, a été remis hier entre les mains d'un avocat de Trois-Rivières, M<sup>e</sup> Yvon Lefebvre. Celui-ci devra déterminer si des accusations doivent être portées contre les deux policiers. Il s'agit du deuxième de trois dossiers relatifs à des cas présumés de brutalité policière, survenus cet été à Québec, à être remis entre les mains d'un procureur de la Couronne.

Le premier, celui du policier Frédéric Tremblay, qui aurait injurié une ardente fédéraliste lors de l'inauguration de la statue du général de Gaulle, le 23 juillet, est entre les mains du procureur Marcel Guimont, de Montmagny, depuis déjà quelques semaines.

Quant au troisième, celui du policier André Lamontagne, qui aurait blessé une jeune fille en procédant à son arrestation lors de l'émeute de la Saint-Jean-Baptiste, il se trouve toujours au bureau de M<sup>e</sup> Jean Lortie, procureur en chef adjoint de la Couronne, à Québec, qui doit encore décider à qui il en confiera la responsabilité.

Il revient aux procureurs qui héritent des dossiers de déterminer si des accusations doivent être portées. Dans tous les cas, les dossiers sont confiés à des procureurs d'autres districts que celui de la Ville de Québec, par souci de transparence, soulignait M<sup>e</sup> Jean Lortie au SOLEIL.

## DOSSIER VACHON-BEAUDOIN

Hier, le procureur qui aura à traiter le dossier Vachon-Beaudoin, M<sup>e</sup> Yvon Lefebvre, a soumis au SOLEIL qu'il souhaitait en prendre connaissance cette semaine, et qu'il espérait être en mesure de prendre une décision d'ici deux ou trois semaines.

Ce délai pourrait être plus long si le cas s'avère complexe, a spécifié Me Lefebvre. Il s'agit, dans ce cas, d'allégations soumise par un adolescent, Carl Héon, qui aurait été battu au cours de son arrestation, dans la nuit du 26 au 27 août. Le jeune Héon a dû être opéré au cerveau pour y enlever un caillot.

Un autre dossier, celui du policier Frédéric Tremblay, serait sur le point d'aboutir, selon les dires de son titulaire, M<sup>e</sup> Marcel Guimont, de Montmagny.

« Il me reste à rassembler toutes mes idées », a mentionné hier l'avocat, qui aura finalement mis plus de temps qu'il n'en prévoyait au départ pour tirer ses conclusions. Le 8 octobre, M<sup>e</sup> Guimont indiquait en effet au SOLEIL qu'il en avait encore pour quatre ou cinq jours avant d'annoncer sa décision.

L'agent Tremblay est soupçonné d'avoir injurié une manifestante, Cécile Bussièrès, en procédant à son arrestation le 23 juillet.

M<sup>me</sup> Bussièrès et le jeune Héon sont défendus par M<sup>e</sup> Guy Bertrand.

Le troisième cas restant à « distribuer » est celui relatif à Claudie Boulet, une jeune fille de 19 ans, qui a eu un rein perforé lors de son arrestation, le soir de l'émeute de la Saint-Jean-Baptiste, à la place d'Youville.

Selon M<sup>e</sup> Lortie, le temps pris pour compléter ce dossier, alors qu'il est le premier à s'être produit dans le temps, s'explique par le fait qu'une partie des témoins devant être rencontrés étaient visés par des poursuites, toujours dans le cadre de l'émeute.

« C'est fait et réglé, il reste maintenant à savoir à qui (quel procureur) acheminer le dossier », mentionnait M<sup>e</sup> Lortie la semaine dernière. Il n'a pu être joint hier pour dire si cette décision était maintenant prise.

Contacté hier, le père de la jeune fille, Michel Boulet, a mentionné qu'il avait l'impression que cette histoire « allait traîner longtemps ».

Alors que Frédéric Tremblay a été muté à des tâches administratives jusqu'à l'aboutissement de cette histoire, les policiers Lamontagne, Vachon et Beaudoin ont été suspendus de leurs fonctions avec salaire.

Deux des trois cas sont défendus par M<sup>e</sup> Guy Bertrand

## ÉLECTIONS DANS LA MRC DE L'AMIANTE

## Personne ne veut de la mairie de Saint-Méthode

IAN BUSSIÈRES  
Collaboration spéciale

THETFORD MINES — Les citoyens de sept municipalités de la MRC de L'Amiante iront élire leur maire le 2 novembre. Pendant ce temps, les 1608 contribuables de Saint-Méthode-de-Frontenac sont toujours à la recherche d'une personne intéressée à occuper la mairie, qui sera laissée vacante par le départ du maire Gilles Couture.

Personne n'a proposé d'occuper le siège du maire, non plus que celui du conseiller numéro 6, à la fin des mises en candidature. Personne ne semble non plus intéressé à le faire, explique Bernardin Hamman, secrétaire-trésorier de Saint-Méthode.

« C'est la première fois que ça se produit ici, mais je sais que les municipalités de Saint-Gédéon, Saint-Benoît-Labre, Saint-Hilaire-de-Dorset et Saint-Philibert sont dans la même situation », a-t-il expliqué. Saint-Jacques-de-Leeds vivait le même problème jusqu'à ce que le maire Daniel Filion décide de solliciter un nouveau mandat.

## MOINS PRESTIGIEUX

« Je crois que c'est le pelletage des responsabilités aux municipalités, qui forcera plusieurs élus à augmenter le compte de taxes, qui fait diminuer l'intérêt des candidats pour la politique municipale. Il faut également avouer qu'il y a moins de prestige qu'autrefois à occuper le poste de maire d'une petite municipalité », explique M. Hamman, qui a jusqu'au 10 novembre pour décider d'une

nouvelle date d'élection à la mairie.

Si aucun candidat ne se pointe d'ici un mois, l'intervention du ministre des Affaires municipales pourrait être demandée afin de dénicher un maire à Saint-Méthode.

Pendant ce temps, l'intérêt ne manque pas dans les autres municipalités de la grande région de l'Amiante. À Disraëli, quatrième municipalité en importance dans la MRC, il y aura élection à la mairie pour la première fois depuis 1981. Le maire sortant André Rodrigue fera face à l'homme d'affaires Jean-Guy Landry. À Coleraine, le conseiller Gaston Moreau qui a décidé de se lancer dans l'arène, face au maire sortant Gilles Gosselin.

Dans la municipalité d'East Broughton, le maire sortant Germain Dodier aura également de l'opposition de la part de l'homme d'affaires André Vachon, qui se présente avec une équipe de candidats à tous les sièges de conseillers. À Sacré-Cœur-de-Marie, l'ex-maire Lorenzo Jacques se présente à nouveau avec son équipe face à l'ex-conseiller Jean Côté, suite au départ du maire Gabriel Alain, qui avait tout raflé aux élections de 1993.

À Saint-Pierre-de-Broughton, Louis-Aimé Faucher livrera bataille au maire sortant Jean-Claude Vachon, alors que l'ex-journaliste Bernard Brun fera de même à Kinnear's Mills face au maire Jean-Louis Prévost, qui sollicite un nouveau mandat. Finalement, à Saint-Jacques-le-Majeur, Steven Laprise et Jean-Marc Carrier sont en lice pour le poste de premier magistrat.

## MATANE

## Marie-France Fortin redemande l'appui de la population

ROMAIN PELLETIER  
Collaboration spéciale

■ MATANE — Atteinte d'une maladie du sang très rare, Marie-France Fortin, de Matane, a encore besoin de la population pour poursuivre ses traitements médicaux. Sinon, cette femme de 31 ans est condamnée à une mort certaine.

Depuis la première collecte de fonds l'an dernier, elle persévère et poursuit dans l'ombre ses démarches auprès des instances gouvernementales. Avec l'aide de l'avocate Francine Fillion, elle a réussi à faire diminuer le montant de ses franchises annuelles pour avoir droit à la totalité de sa subvention d'environ 20 000 \$.

Ce qui signifie qu'au lieu d'avoir à recueillir 4000 \$ dans le public, il lui faut maintenant 2520 \$ par année pour pouvoir se nourrir, notamment à l'aide de produits sans gluten, et pour payer diverses fournitures (diachylons, sacs, tubulures, seringues, pansements de gaze stérile).

## RAGE DE VIVRE

Marie-France Fortin, qui vient de lancer une deuxième collecte, a toujours cette même rage

de vivre. Elle a déposé une vingtaine de petites tirelire dans maints endroits, et les Chevaliers de Colomb recueillent une fois de plus les dons. Il faut les faire parvenir aux soins de Bernard Dion, 221, rue de la Fabrique, Matane, G4W 1Z6.

L'an passé, la campagne de souscription a rapporté 7777 \$ alors que l'objectif était de 4000 \$. Les fonds ont aussi servi à acheter un appareil d'hyperalimentation entérale de 2482 \$. À la suite de trois opérations, dont deux manquées, Marie-France Fortin est maintenant nourrie par un liquide perfusé au niveau intestinal au moyen d'un tube.



Se nourrir coûte très cher à Marie-France Fortin. Ainsi, ce demi-kilo de spaghetti sans gluten... à 19\$.



SALON INTERNATIONAL  
TOURISME  
VOYAGES

- 40 PAYS représentés
- UN VOYAGE DE RÊVE à gagner : au Club Valtur à Agadir offert par Vacances Central Holidays.
- 200 SPÉCIALISTES pour répondre à toutes vos questions
- CONFÉRENCES ET VIDÉOS des quatre coins du monde
- DES CENTAINES DE FORAITS à acheter sur place
- Et bien plus encore !

DU 24 AU 26 OCTOBRE 1997  
GALERIES DE LA CAPITALE, QUÉBEC

## HEURES D'OUVERTURE

Vendredi 24 octobre: 13h00 à 21h00  
Samedi 25 octobre: 10h00 à 17h30  
Dimanche 26 octobre: 11h00 à 17h00

Un événement

En collaboration avec



LE SOLEIL



CHRC 80

## ACURA

Rien de trop beau pour une CL



Financement sur achat 4,8% pour 48 mois sur la série CL

- climatiseur thermostatique
- sièges en cuir
- roues de 16 po en alliage
- lecteur de disques compacts
- toit ouvrant
- vitres teintées
- et plusieurs autres caractéristiques sophistiquées...

Prix de location bien pensé  
Pour un temps limité  
L'Acura 2.2CL 1997  
318\$\* par mois  
Transport et préparation inclus

\* Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois, établis pour la 2.2CL, modèle YA115V (total des paiements : 15 264 \$). Un acompte de 3800\$, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Allocation de 24 000 km par année (taux de 0,10 \$ par km supplémentaire). Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Assistance routière Acura. Les deux premiers services d'entretien (pièces en sus) sont compris dans le prix de location-bail de l'Acura 2.2CL. Offre disponible seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Sujet à l'approbation du crédit.

ACURA  
Optima

QUÉBEC (Québec)  
Voisin des Galeries de la Capitale  
4901, boul. des Galeries, Québec 622-8180  
Ext. de Québec 1-888-21-ACURA

ACURA  
Une vision qui inspire un élan de passion.

# LE QUÉBEC LE CANADA

## Le PLC, un bon placement 20 M\$ de contrats après avoir souscrit 87 000\$

OTTAWA (PC) — La firme montréalaise de comptables agréés Raymond, Chabot, Martin, Paré et associés a fait une contribution de 87 000 \$ au Parti libéral du Canada en 1996, et s'est vu par la suite octroyer pour 20 millions \$ de contrats de l'ACDI.

Le leader en Chambre du gouvernement Chrétien, Don Boudria, n'a pas tardé à réagir aux allégations présentées par un député réformiste, niant tout favoritisme à l'égard de la firme de comptables.

« N'importe qui peut faire des contributions aux partis politiques », a dit M. Boudria, en réponse aux commentaires faits en Chambre par le whip du caucus réformiste, Chuck Strahl.

« Les gens donnent au Parti réformiste, au Parti libéral et à tous les autres partis, et certains donateurs proviennent du monde des affaires qui font des contributions à l'occasion aux partis de tous les côtés de la Chambre », a-t-il ajouté.

### PAS DE PRIVILÈGES

À l'extérieur de l'enceinte parlementaire, M. Boudria a précisé que les entreprises qui faisaient des dons en argent au parti au pouvoir n'avaient pas d'accès privilégié aux contrats gouvernementaux.

Pour sa part, M. Strahl a convenu qu'il n'avait aucune preuve démontrant que l'octroi de contrats à la firme montréalaise n'avait pas suivi le cours normal des choses.

« Tout ce que je peux prouver, c'est qu'il y a eu un don de 87 000 \$ et un contrat de 20 millions \$ de l'ACDI. Voilà des faits sur lesquels le Vérificateur général Denis Desautels devrait à tout le moins enquêter. Je crois aussi que le gouvernement devrait prendre tout cela au sérieux », a dit M. Strahl.

Le député souhaite que le Vérificateur général examine le processus d'attribution des contrats retenu par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) dans ce dossier.

## La bloquiste devra remettre les dons de compagnies

La députée bloquiste Pauline Picard n'a rien fait d'illégal mais elle a contrevenu aux règlements internes du Bloc québécois en acceptant des dons de compagnies pendant la campagne électorale fédérale. Aussi, ces dons devront-ils être remboursés, a déclaré hier le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, conformément à la loi québécoise sur le financement populaire. « La décision du bureau de direction, c'est de respecter les statuts, donc les sommes d'argent devront être remboursées », a-t-il dit hier aux journalistes à l'issue de la période des questions. Selon le journal *The Hill Times*, la députée de Drummond a accepté des dons de la part de compagnies pour une valeur d'environ 10 000 \$, dont une somme de 5000 \$ de Cascades. Au total, Mme Picard a déclaré des dépenses électorales de plus de 45 000 \$. (PC)

# Québec doit agir

## Pierre F. Côté presse l'État de « défendre » l'intégrité de la loi référendaire

JEAN-MARC SALVET  
Le Soleil

QUÉBEC — L'ex-directeur général des élections du Québec, Pierre F. Côté, ne voit aucun autre moyen que la clause dérogatoire pour préserver les fondements de la Loi sur les consultations populaires mise à mal par un récent jugement de la Cour suprême.

Ce jugement du plus haut tribunal au pays aura également des effets sur la Loi électorale, a soutenu, hier, M. Côté devant quelques journalistes à l'issue d'un séminaire donné à des étudiants de l'université Laval.

Un aspect du problème resté dans l'ombre jusqu'ici mais que le ministre Guy Chevrette partage. Il ne fait aucun doute dans son esprit que le jugement touche aussi au financement des tiers partis.

M. Chevrette déposera un document de travail sur cette question dans quelques jours, avant son départ pour la Chine avec le premier ministre Lucien Bouchard. Il estime que le gouvernement devra intervenir à l'Assemblée nationale avant l'ajournement des Fêtes afin de « réparer » les torts causés

par la décision de la Cour suprême.

Pierre F. Côté, qui a appliqué les lois relatives aux consultations populaires et aux élections pendant 20 ans, dit ne pas voir comment, par un simple amendement législatif, le gouvernement pourrait à la fois satisfaire la Cour suprême et préserver les acquis de ses législations tout en ayant la capacité de les administrer.

« Je n'ai pas encore trouvé la façon dont on pourra mettre à exécution ce jugement en respectant les principes de base de la loi », qui est de contrôler les dépenses, notamment référendaires. En cas de multiplication des comités, en dehors des parapluies du OUI et du NON, « comment pourra-t-on connaître la source de cet argent, contrôler les dépenses et s'assurer qu'il n'y ait pas collusion entre les différents groupes ? »

« Si on veut préserver les fondements de notre législation et des principes qui font partie de notre patrimoine social et politique depuis 20 ans, et qu'il n'y a que ce moyen (la clause dérogatoire), il faudra peut-être s'y résoudre. »

M. Côté convient que ce n'est pas de

gaïeté de coeur que le gouvernement emprunterait cette voie. La clause dérogatoire est une clause d'exception toujours délicate à brandir même si elle est inscrite dans la Constitution.

« Or, une démocratie ne peut être vivante et en bonne santé que si tous les citoyens sont sur le même pied. Si on essaie d'influencer ce choix libre et démocratique en mettant des sommes d'argent autres que celles qui sont encadrées et contrôlées,

### La théorie de M. Côté publiée aujourd'hui

on peut se poser la question suivante: est-ce un dollar qui égale à un vote ou un électeur qui égale à un vote ? »

Au caucus des députés du Parti québécois, qui s'est tenu à Rimouski il y a deux semaines, le premier ministre Lucien Bouchard avait fait savoir que Québec devrait être en mesure de répondre, d'une façon ou d'une autre, au jugement de la Cour suprême d'ici Noël.

L'ex-directeur général des élections du Québec fera connaître le détail de ses commentaires aujourd'hui en rendant public un texte qu'il a intitulé *Réflexions et questions sur le jugement de la Cour suprême*.

## Un allié pour le Canada



Le premier ministre canadien Jean Chrétien et le président russe Boris Eltsine ont lancé hier un appel conjoint à l'interdiction des mines antipersonnel, a rapporté le service de presse de la présidence russe. M. Chrétien, arrivé samedi à Moscou, n'a pas fait mystère de son objectif: persuader Boris Eltsine de ratifier en décembre le Traité d'interdiction totale des mines antipersonnel. La Russie a fait part de son intention de coopérer avec tous les États dans l'application du Traité et d'étendre son moratoire sur les exportations de mines antipersonnel jusqu'à la signature, précise le communiqué, sans indiquer néanmoins la date à laquelle Boris Eltsine pourrait signer ce texte. Boris Eltsine n'a « pas exclu » de se rendre à Ottawa, pour la cérémonie officielle de ratification. Cette photo a été prise hier, alors que l'ambassadrice du Canada Mme Anne Leahy signait le protocole d'assistance mutuelle Canado-Russe, en présence de M. Chrétien et de son homologue russe Viktor Chernom. (AP)

### BOUCHARD EN CHINE

## Une mission commerciale, point à la ligne

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement du Québec maintient toujours le cap: la mission du premier ministre Lucien Bouchard en Chine sera commerciale, point à la ligne.

À en juger par la séance d'information organisée pour les médias hier à Québec, il n'y aura pas grand place pour la politique.

La mission qu'a effectuée M. Bouchard en France il y a quelques semaines devait aussi être essentiellement commerciale. La question de la reconnaissance d'un Québec souverain a cependant fait son apparition et a rapidement pris toute la place.

Au cours de la séance d'information d'hier, les fonctionnaires présents se sont bien gardés de prononcer les mots « constitution » ou « souveraineté », ou même « politique » pour présenter la

mission de M. Bouchard en Chine.

En fait, les rencontres entre M. Bouchard et divers ministres et dirigeants chinois ne sont pas même confirmées. Typiquement, les autorités chinoises confirment ces entretiens quelques jours à l'avance seulement.

La mission québécoise quittera Montréal le 1<sup>er</sup> novembre pour passer quelques jours à Pékin. Elle se rendra ensuite dans la capitale de la province du Liaoning, Shenyang, pour ensuite se déplacer à Dalian, le plus important port du Liaoning, et troisième au pays.

Puis, la mission se terminera à Shanghai, le deuxième plus grande centre économique et financier de la Chine après Hong Kong.

### ENTREPRISES

Pas moins de 194 personnes se sont

inscrites à la mission, représentant 142 entreprises.

Selon les hauts fonctionnaires québécois, cette mission reflète bien la structure industrielle du Québec avec 35 petites entreprises, 44 moyennes et 63 grandes entreprises.

Une bonne partie de ces entreprises, soit 26, appartiennent aux secteurs des télécommunications et des technologies de l'information, comme Vidéotron.

On compte également beaucoup d'entreprises du domaine de la construction, comme Les Maisons Alouette, des services financiers et juridiques, comme le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec, et de l'énergie, comme Hydro-Québec.

Il y a également des entreprises des secteurs de l'alimentation, des trans-

ports, de l'ingénierie et des pâtes et papiers, comme Olymel, Bombardier, SNC-Lavalin et Cascades.

Le programme n'est pas encore définitif, mais les entrepreneurs assisteront à des séminaires, procéderont à des visites industrielles et rencontreront des partenaires potentiels.

Quant au premier ministre Bouchard, il sera sur place pour supporter les entrepreneurs, soit en participant aux entretiens et visites, soit en rencontrant les responsables chinois.

### FRANCOPHONIE

La politique avec un grand « P » reprendra cependant sa place durant la deuxième partie du voyage asiatique du premier ministre Bouchard. Du 14 au 16 novembre, celui-ci participera à la 7<sup>e</sup> Conférence des chefs d'État et de gou-

### VOL DE MATÉRIEL

## Le Bloc n'écarte pas les motifs politiques

OTTAWA (PC) — Le Bloc québécois n'écarte pas la possibilité que les vols qui se sont produits dans ses bureaux parlementaires puissent avoir une portée politique.

« On ne peut pas écarter le fait que ces actes, quoiqu'ils aient été commis en apparence pour se procurer du matériel électronique, puissent avoir une connotation politique », a souligné, hier, le whip du parti, le député Stéphane Bergeron, à la suite d'une rencontre avec le responsable de la sécurité à la Chambre des communes.

« (Mais) d'emblée, je ne mets pas de l'avant cette hypothèse, j'attends les conclusions de l'enquête », a-t-il tenu à préciser.

Situés rue Sparks à Ottawa, les bureaux, qui regroupent les services de communication et de recherche du parti, ont été cambriolés dans la nuit de samedi à dimanche. Les malfaiteurs se sont emparés d'une vingtaine de téléviseurs, de plusieurs magnétoscopes et d'une table de montage vidéo. Ils ont aussi fouillé le contenu des meubles du personnel. On ne sait pas encore si des documents sont disparus.

La police d'Ottawa a ouvert une enquête mais ne traite pas l'affaire comme un délit à caractère politique.

C'est la seconde fois que ces bureaux ont été cambriolés. Au début du mois de juillet, deux ordinateurs perfectionnés avaient été dérobés. Leurs mémoires contenaient notamment des dossiers sur la position du parti en matière de finances publiques.

M. Bergeron s'inquiète du fait que, cette fois, les bureaux ont été fouillés. « Des tiroirs, des classeurs et des armoires étaient ouverts; nous sommes à faire l'inventaire du matériel qui aurait pu avoir été subtilisé. Ce qu'on sait aussi, c'est qu'il ne suffit pas de prendre un document physiquement pour en prendre connaissance: il suffit d'en prendre connaissance ou d'en faire des photocopies pour avoir les informations qu'on cherche à avoir », a-t-il expliqué.

De son côté, le chef bloquiste Gilles Duceppe était moins enclin à donner un ton politique à l'affaire. « On ne s'est pas lancé en disant c'est sûr que c'est cela. Il faut être responsable, il faut faire le tour de nos documents pour voir s'il en manque. S'il en manque, il faudra se poser des questions », a-t-il dit.

En attendant, le Bloc presse la Chambre des communes d'améliorer la sécurité de ses bureaux. Faute d'espace, on a attribué au Bloc des locaux qui sont loués dans un édifice voisin de la colline parlementaire. Ils sont équipés d'un système d'alarme qui n'a apparemment pas fonctionné la nuit du vol.

On se sait pas encore s'il s'agit d'une déféction ou si des fils ont été coupés, a indiqué un employé du bureau.

Chose certaine, les malfaiteurs n'ont pas eu de difficulté à pénétrer dans les locaux. Ils sont passés par une porte arrière mal protégée. Cette porte échappée en effet à la vue des passants dans la rue. En outre, elle est équipée de pentures situées à l'extérieur, donc faciles à retirer.

Le délit comme un autre, selon la police

## La pénurie de sang menace toujours

Malgré l'appel de détresse lancé il y a deux semaines par la Croix-Rouge canadienne et la généreuse réponse des citoyens au cours de la dernière semaine, les ré-

servés de sang au Québec ne sont qu'à 51% de leur niveau souhaitable pour l'Ouest de la province et à 54% pour l'Est. Selon le porte-parole de l'organisme humanitaire, André Ménard, la Croix-Rouge a atteint au cours des deux dernières semaines les objectifs qu'elle s'était fixés. Les collectes réalisées durant la première semaine ont en effet permis d'attein-

dre 101% de l'objectif fixé et près de 120% la semaine dernière. À la suite de ces collectes, les Services transfusionnels ont acheminé le plus d'unités de sang possible aux 140 hôpitaux qu'ils desservent. Toutefois, comme l'a expliqué hier M. Ménard, une pénurie de sang

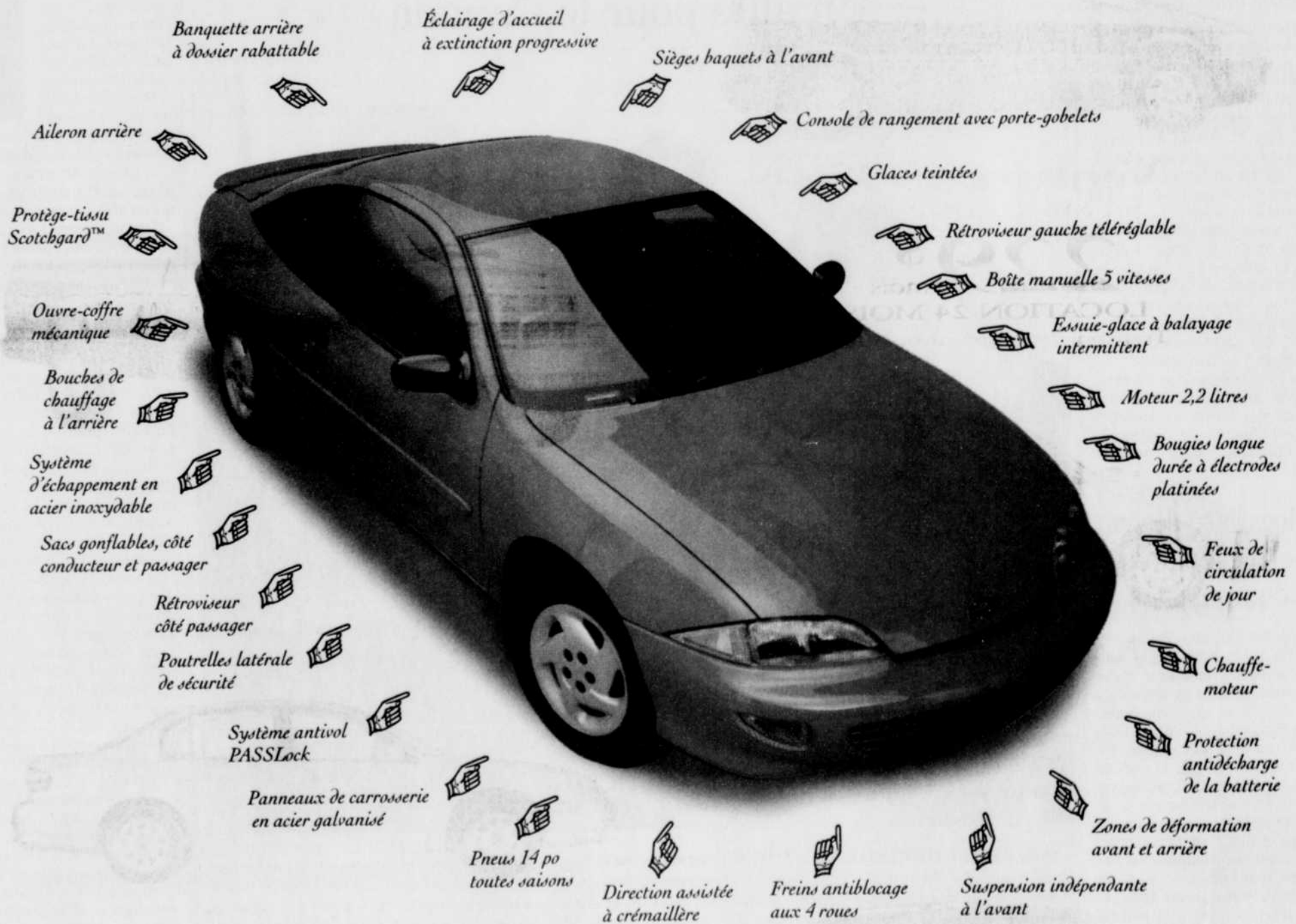
Les collectes ont atteint leur objectif

se manifeste toujours en deux étapes. La première est l'appauvrissement de la banque de sang de la Croix-Rouge et la seconde, une baisse des réserves des hôpitaux. Or, pour rebâtir les réserves, c'est l'inverse qui se produit. Dès

que la situation commence à se rétablir, les Services transfusionnels réapprovisionnent les hôpitaux. Ce ne sont que les collectes de sang subséquentes qui permettent à la Croix-Rouge de reconstituer ses propres réserves, a expliqué M. Ménard.

Afin de pouvoir répondre efficacement aux demandes des hôpitaux, les réserves de la Croix-Rouge doivent atteindre un seuil de 80%.

# ON A MIS LE DOIGT SUR CE DONT VOUS AVEZ BESOIN.



## CAVALIER Z22 1998

**188\$\***  
/mois  
LOCATION 36 MOIS  
Transport et préparation inclus

Pour connaître la Cavalier Z22 à fond, passez chez un concessionnaire dès aujourd'hui et profitez de son coût de location exceptionnel. C'est surprenant ce qu'elle offre de plus.



# Les Hell's, d'un océan à l'autre

TORONTO (PC) — Les Hell's Angels s'affairaient à mettre sur pied un réseau pancanadien dont Toronto serait le joyau, affirment des enquêteurs ontariens.

« Nous avons déjà observé du mouvement », a déclaré Joe Dorricott, du Service de renseignement criminel de l'Ontario. Cette province serait la dernière région peuplée au Canada libre de

Hell's Angels, et la police estime que Toronto représente le marché le plus lucratif pour la vente d'armes illégales, de stupéfiants, de cigarettes et d'alcool de contrebande. « Ils (les Hell's Angels) le veulent », reconnaît Jean-Pierre Lévesque, du Service de renseignement criminel du Canada.

Les corps policiers estiment que la ville de Toronto compte 300 motards

criminalisés, qui se répartissent entre les Satan's Choice, Outlaws, Para-Dice Riders, Vagabonds, Last Chance et Loners. Les Hell's Angels cherchent présentement à forger des alliances avec des gangs de motards établis afin qu'ils les aident à s'implanter à Toronto, explique M. Dorricott.

Afin de contrer l'implantation des Hell's Angels en Ontario, des membres

d'un gang rival, les Outlaws, ont rencontré récemment des membres des Rock Machine et des Bandidos à Ottawa, affirme M. Lévesque.

Les Hell's Angels ont pris de l'expansion en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba. La police estime que les Hell's de la Colombie-Britannique sont les plus riches, et ceux du Québec, les plus violents.

## METTEZ LA MAIN SUR UNE CHEVROLET



**Venture 1998**  
LA MAXI MINI VAN

**229\$\***  
/mois  
LOCATION 24 MOIS  
Transport et préparation inclus



**Cavalier 4 portes 1998**

**188\$\***  
/mois  
LOCATION 36 MOIS  
Transport et préparation inclus



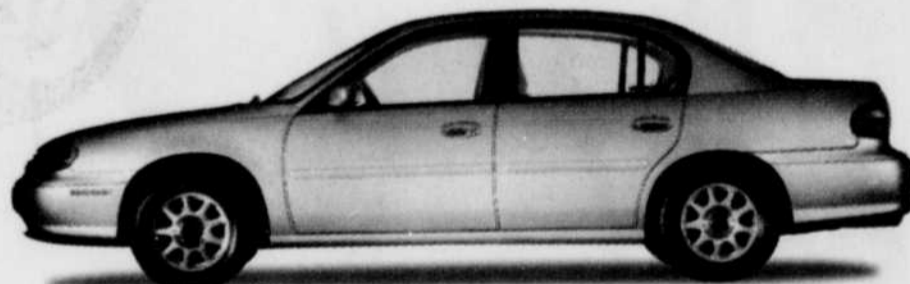
**Pick-up CK 1998**

**198\$\***  
/mois  
LOCATION 36 MOIS  
Transport et préparation inclus



**Metro 1998**

**168\$\***  
/mois  
LOCATION 36 MOIS  
Transport et préparation inclus



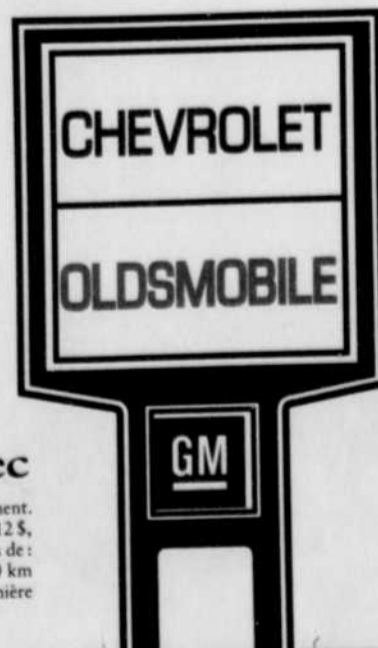
**Malibu 1998**

**288\$\***  
/mois  
LOCATION 36 MOIS  
Transport et préparation inclus



**Blazer 1998**

À partir de  
**298\$\***  
/mois  
LOCATION 36 MOIS  
Transport et préparation inclus



L'Association des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec

\*Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1998 en stock. Photos à titre indicatif seulement. Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) de Cavalier 222 et 4 portes: 2 286 \$, Blazer: 3 312 \$, Malibu: 1 911 \$, Venture: 4 333 \$, Metro: 1 623 \$, Pick-up: 3 174 \$. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Dépôt de sécurité requis de: Cavalier 2 et 4 portes, Venture, Metro, Pick-up: 300 \$ et Blazer, Malibu: 350 \$. Première mensualité exigée à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de 8 ¢ du kilomètre après 60 000 km et après 40 000 km pour Venture. L'Assistance routière et la Garantie GM TOTAL™ sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. \*\*Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

## Des garderies privées contestent le 5\$

### Elles réclament le droit d'imposer des tarifs supérieurs pour les enfants de quatre ans

LIA LEVESQUE  
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Des garderies privées à but lucratif réclament devant les tribunaux le droit d'imposer un tarif supérieur à 5\$ par jour pour un enfant de quatre ans.

Une requête en jugement déclaratoire vient d'être déposée en cour supérieure à Montréal, au nom d'une soixantaine de garderies privées à but lucratif.

Leur avocat demande d'abord à la cour de faire le point sur leur droit d'exiger des parents un tarif supérieur à 5\$ par jour pour un enfant de quatre ans placé en garderie privée.

Le «Règlement sur la contribution réduite», adopté dans le cadre de la nouvelle politique familiale, stipule que la contribution qu'une garderie peut exiger des parents est de 5\$ par jour par enfant de quatre ans.

«À 5\$, c'est évident qu'elles ne rentrent pas dans leurs frais»

«À 5\$, c'est évident qu'elles ne rentrent pas dans leurs frais», affirmait hier en entrevue Me Stéphane Gendron, avocat de la soixantaine de garderies privées.

Ensuite, Me Gendron demande au tribunal de se prononcer sur le droit de ces garderies privées de «choisir la clientèle en fonction du respect de l'organisation des services de garde, de la régie interne et de la tarification de la garderie privée».

«En tant qu'entreprise privée, on veut être en droit de refuser la clientèle qui ne veut pas payer notre tarifica-



Si des parents refusent de payer plus de 5\$, «on risque de se retrouver avec deux régimes dans la même garderie», estime l'avocat des requérantes, Me Stéphane Gendron.

tion, qui veut juste payer 5\$», résumait Me Gendron. Certains parents acceptent de payer plus que 5\$ par jour pour maintenir leur enfant dans une garderie privée, d'autres refusent de défrayer plus que 5\$ et insistent pour y maintenir leur enfant, rapporte Me Gendron.

Si ces garderies privées sont contraintes d'accepter les enfants des parents qui refusent de payer plus que 5\$, «on

se retrouve avec deux régimes dans la même garderie», affirme Me Gendron: un pour les enfants à 5\$ qui n'ont droit qu'aux services de base subventionnés par le gouvernement et un pour les enfants à 8,50\$ qui bénéficieraient de plus de services et sorties.

«Ça ne sera pas gérable», s'exclame Me Gendron, au nom de ses clientes.

La requête a été signifiée vendredi dernier à la ministre de l'Éducation, de

la Famille et de l'Enfance, Pauline Marois, qui a 30 jours pour répondre. La requête devrait procéder le 25 novembre.

Me Gendron ne veut pas s'arrêter là. Il compte déposer une autre requête, au début du mois de novembre, arguant qu'il y a discrimination dans les subventions versées aux garderies sans but lucratif et à but lucratif. «C'est une offensive. On va en déposer régulièrement», promet-il.

## RENTRE PARLEMENTAIRE

### L'opposition cible la santé

#### ...autant humaine qu'économique

NORMAN DELISLE  
Presse canadienne

■ QUÉBEC — L'opposition libérale entend soulever des questions de santé à la reprise des travaux de l'Assemblée nationale, à compter d'aujourd'hui.

«On va aborder la santé des citoyens, compromise par la réforme du ministre Jean Rochon, mais aussi la santé de l'économie québécoise», a indiqué hier le leader parlementaire de l'opposition libérale, le député de Brome-Missisquoi, Pierre Paradis.

Selon M. Paradis, seulement 4% des 400 000 emplois créés au Canada en un an se sont retrouvés au Québec.

De plus, l'opposition libérale compte démontrer que l'objectif du déficit zéro, que le gouvernement de Lucien Bouchard compte atteindre dès l'année 2000, «constitue de la poudre aux yeux».

«Il leur faut cacher le déficit ailleurs, par exemple le transférer aux municipalités», a dit M. Paradis en entrevue à la Presse canadienne.

Dans le secteur de la santé, le député de Brome-Missisquoi rappelle que les listes d'attente demeurent longues dans plusieurs hôpitaux ou pour plusieurs services spécialisés, que ce soit pour les enfants malades à l'hôpital Sainte-Justine ou pour des opérations en cardiologie.

La ministre Louise Harel entend par ailleurs présenter une réforme de l'aide sociale qui introduira le principe de la «réciprocité», soit le fait que la contribution de l'État envers les assistés sociaux est compensée par des efforts des prestataires pour devenir financièrement autonomes.

Ici, l'opposition libérale entend mettre de l'avant qu'il est «gênant» de forcer les gens à réintégrer le marché du travail quand le nombre d'emplois disponibles est nettement insuffisant.

La réforme de l'éducation de la ministre Pauline Marois soulève aussi bien des inquiétudes, notamment en ce qui a trait à l'augmentation des heures d'enseignement des mathématiques ou de l'anglais.

Les libéraux comptent soulever le dossier des épineuses négociations entre le gouvernement et les municipalités du Québec, à qui sera refilée une facture de 375 millions\$ comme contribution à la lutte au déficit.

L'opposition se portera aussi à la défense de certains groupes de la société, par exemple les travailleurs à pourboires qui font actuellement l'objet d'une opération majeure de récupération de la part du fisc.

Enfin, le nouveau ministre de la Sécurité publique, Pierre Bélanger, aura certainement à expliquer la situation dans les centres de détention, où des individus sont libérés avant d'avoir fini de purger leur sentence, faute d'espace disponible.

## RELIGION À L'ÉCOLE

### Québec invité par le comité du fédéral

OTTAWA (PC) — À sa première journée de travaux, le comité mixte chargé d'étudier la déconfessionnalisation des écoles québécoises par l'entremise d'un amendement constitutionnel a décidé de se démarquer.

Une invitation sera en effet lancée au gouvernement du Québec pour qu'il vienne témoigner devant le comité, question de justifier son projet, ont décidé hier les députés et sénateurs membres du comité.

L'invitation sera également transmise à l'opposition officielle du Québec.

Au cours de la discussion, les sénateurs et députés libéraux ont fait valoir que le comité avait le droit d'appeler qui il veut comme témoin. Selon le député libéral Denis Coderre, l'auteur de la proposition, il est normal d'entendre le point de vue du gouvernement du Québec puisque la demande de modification constitutionnelle émane de l'Assemblée nationale.

Toutefois, le député bloquiste Réal Ménard dit ne pas s'attendre à une réponse favorable de Québec. M. Ménard voit dans l'invitation une manœuvre pour coïncider Québec sur la reconnaissance de la Constitution de 1982. En outre, la pratique veut que le gouvernement québécois ne témoigne pas devant les comités du parlement fédéral.



Manteau long de style militaire, 299,95 \$, signé Super Fashion.

# L'UNE DES JOIES DE L'HIVER

## 25% DE RABAIS

SUR LES MANTEAUX D'HIVER\*

\*Marchandise sélectionnée

# AILES




LES AILES DE LA MODE




Le plaisir tel qu'Ailes

MAIL CHAMPLAIN 514-672-4537  
CARREFOUR LAVAL 514-682-4537  
PLACE STE-FOY 418-652-4537

<http://www.bsfc.ca>

# LA NOUVELLE PUISSANCE HONDA

Derrière chaque grande réalisation, on retrouve d'abord une idée brillante. La toute nouvelle Accord en est un bel exemple. Les performances de Honda en  course, partout dans le monde, ont inspiré la conception des moteurs VTEC 4 cylindres 2,3 litres de 150 chevaux et V6 3,0 litres de 200 chevaux qui équipent l'Accord. Grâce au couple optimal atteint sur une vaste plage de régimes, jamais les moteurs Honda n'ont offert autant de puissance ni produit si peu de vibrations. L'Accord  emprunte aussi à la course dans sa suspension  indépendante évoluée à deux leviers triangulés aux quatre roues. Il s'agit d'un concept révolutionnaire qui, avec ses cinq barres d'accouplement à l'arrière, raffine l'équilibre traditionnel remarquable de l'Accord en termes de mania- bilité, de stabilité et de confort. L'Accord impressionne également dans son respect de l'environnement. Son moteur VTEC 2,3 litres est conçu pour sa- tisfaire aux normes extrêmement sévères de la Californie sur les véhicules à

faibles émissions polluantes, et cela sans hypothéquer les performances. En comparaison des contraintes actuellement imposées au Canada, les normes californiennes exigent 70 pour cent moins d'émissions de gaz d'échappement organiques  autres que le méthane. Mais pour bien apprécier ces facettes du caractère de l'Accord 1998, un confort exceptionnel doit être au rendez-vous. L'espace  intérieur de la berline a été agrandi à tel point qu'elle est l'Accord la plus spacieuse jamais construite. Elle offre plus de place pour la tête, les épaules et les jambes, facilitant ainsi l'entrée et la sortie. Maintenant, à vous de découvrir la véritable sensation de puissance dans la toute nouvelle Accord. Vous comprendrez vite pourquoi elle représente LA NOUVELLE PUISSANCE HONDA. 

**LA TOUTE NOUVELLE ACCORD**  
**À PARTIR DE 22 000 \$\***

\*PDSF de la berline Accord DX (modèle CF854W) à boîte manuelle. Transport et préparation, taxes, immatriculation et assurance en sus. Informez-vous chez le concessionnaire.



ACCORD EX V6 1998

**HONDA**

COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9

CONÇUE ET CONSTRUITE  
SANS CONCESSION



LA MORT DES DEUX MONTAGNAIS

# Les procureurs défendent leur requête contre Radio-Canada

STÉPHANE TREMBLAY  
Collaboration spéciale

SEPT-ÎLES — Les procureurs de la commission Roberge, portant sur le décès de deux Montagnais en 1977 sur la rivière Moisie, ont mentionné, hier, qu'il était essentiel pour eux d'obtenir tous les documents ayant servi à la réalisation de deux reportages diffusés à l'émission *Enjeux* de Radio-Canada. La requête, faite au début des audiences, stipule que la Société Radio-Canada dépose toutes les bandes vidéo et audio, même celles qui n'ont pas été diffusées au cours des reportages de l'émission *Enjeux*. On demande aussi toutes les notes personnelles de la journaliste Mme Anne-Marie Panasoc et de son réalisateur M. Jean-Claude Lefloch, qui ont tous

deux enquêtés sur ce dossier. On veut également connaître l'identification des personnes qui ne sont pas identifiées dans les reportages. Une demande qui peut paraître très large et cela est intentionnel. « Pour l'instant, je n'ai pas l'intention de préciser la demande, parce que je veux obtenir tous les documents existants que je connais et peut-être ceux que j'ignore », a déclaré Me Éric Lépine, procureur de la commission.

**Il n'écarte pas que des employés doivent témoigner**

« Si nous ne réussissons pas à avoir ces documents, on pourrait apporter Mme Panasoc et M. Lefloch à la barre des témoins », a ajouté Me Marc Brouillette. Il a spécifié que même s'il obtenait les documents, il n'écarterait pas la possibilité de faire témoigner les deux employés de Radio-Canada.

# L'Armée canadienne abolit la peine de mort

OTTAWA (PC) — Les Forces armées canadiennes vont retirer la peine de mort dans leurs règlements militaires, et cela plus de 20 ans après que la peine capitale ait été abolie au pays. Les réformes annoncées récemment dans le code judiciaire militaire incluent en effet une petite référence à l'effet que la peine de mort sera finalement abolie. Bien que le Parlement ait supprimé la peine de mort dans le Code criminel en 1976, la Loi sur la défense nationale la conservait pour certaines offenses commises en temps de guerre, notamment pour les cas de désertion, de lâcheté devant l'ennemi, de mutinerie violente, de reddition illégale et d'es-

pionnage au profit de l'ennemi. « Mon Dieu, je croyais que la peine de mort était depuis longtemps abolie », a déclaré un historien de Toronto, Arthur Bishop, après avoir appris la nouvelle, hier. Toutefois, le peloton d'exécution n'est plus à la mode depuis longtemps dans l'armée canadienne. Cela fait plus de 50 ans qu'un soldat canadien a été passé par les armes en vertu du règlement militaire pour un crime et le dernier soldat fusillé pour lâcheté l'a été il y a environ 80 ans. Pendant la Première Guerre mondiale, deux soldats canadiens furent exécutés pour meurtre et 23 pour lâcheté ou désertion.

## Le peloton d'exécution n'est plus à la mode

# «Autrement dit», facile à lire

ANNE-MARIE VOISARD  
Le Soleil

QUÉBEC — Un nouveau magazine, *Autrement dit*, sortira en kiosques le mois prochain, soit le 28 novembre. Son défi est, en même temps, son originalité: rejoindre une clientèle qui éprouve des difficultés de lecture.

Cécile Cloutier, la coordonnatrice du projet et présidente du Collectif de recherche pédagogique (CRP), qui agit comme éditeur, ne connaît pas de précédent à cette initiative. *Autrement dit* est bimestriel, tiré au départ à 20 000 exemplaires, dont la présentation est aussi attrayante que celle de ses semblables. Il « parle de tout », même de choses compliquées, comme l'est, par exemple, l'assurance-médicaments, mais il le fait « simplement ». Le CRP existe depuis 1992. Il a son adresse postale à Sillery: Mme Cloutier, qui est l'un des membres fondateurs, en rappelle les grands objectifs: prévention du décrochage scolaire et de l'analphabétisme. Il s'agit d'un organisme à but non lucratif, tout comme le magazine qui en est issu. Celui-ci vise à « rendre l'information et la culture accessibles à tout le monde ».



Mme Cécile Cloutier

## PROFIL DU LECTEUR

L'idée est celle d'Ariette Fortin, la rédactrice en chef. Il y a un an qu'on s'applique à la concrétiser. Pour ça, on a l'appui de Madeleine Boulay, directrice de production. Pendant cinq ans, elle a occupé les mêmes fonctions à la revue *Vie et Lumière*. Bref, on travaille fort à la réalisation de ce magazine de consommation, « mais pas dans le sens où on incite les gens à dépenser », précise Mme Cloutier. Surtout que les lecteurs auraient, dans 64% des cas, un revenu inférieur à 15 000\$. C'est ce que révèlent les chiffres publiés par le ministère de l'Éducation, en 1993. Cette même étude sur les capacités de lecture, nous apprenait que 900 000 Québécois ont, à différents niveaux, des problèmes.

Le manque de scolarité n'est pas seul en cause. Les immigrants, pour qui le français est une langue seconde, butent

parfois sur les mots. De même pour les personnes âgées, dont la vue est déficiente. *Autrement dit* pense à eux. Les textes sont imprimés en gros caractères. Et tous les dossiers, quel que soit le sujet, brilleront par leur limpidité.

## LE CONTENU

Si Gilles Saint-Amour et Gaétan Hébert réussissent à expliquer clairement l'assurance-médicaments, dans le premier numéro, il n'y a aucune de raison pour qu'on ne puisse pas ensuite traiter de n'importe quel autre sujet d'actualité, virage ambulatoire, fiscalité (chasse aux employés à pourboire), etc.

Portraits de Québécois et d'immigrants (suivis d'information sur le pays d'origine), chroniques santé (plein air, alimentation), accompagnés de neuf pages culturelles, sur un total de 52. Cécile Cloutier insiste sur ce dernier point. Ce n'est pas tout de consta-

ter que les gens ne lisent pas, ne fréquentent pas les musées et autres. « Une fois qu'on a dit ça, qu'est-ce qu'on fait? ». *Autrement dit* est une façon de répondre.

Mais pour tout projet de cette envergure, il faut des sous. Le collectif a reçu des subventions de départ, notamment du Secrétariat national à l'alphabetisation (ministère du Développement et des Ressources humaines). Le ministère québécois de la Culture collabore. Par la publicité et les abonnements, le magazine n'en veut pas moins s'autofinancer. Le prix de vente en kiosques est fixé à 3,25\$.

Quant à la distribution, elle va se faire en deux étapes. D'abord dans les villes, avec une attention toute spéciale aux quartiers populaires. Les copies non vendues iront ensuite vers d'autres points de vente. On veut s'assurer que rien ne se perde.

## EN BREF

### Gerry Roufs, marin de l'année

Le navigateur canadien Gerry Roufs, perdu en mer dans le Pacifique Sud au mois de janvier lors du dernier Vendée Globe, le tour du monde en solitaire sans escale et sans assistance, a été désigné marin de l'année par l'Association canadienne de voile (CYA). Le prix, précise la CYA dans un communiqué, sera remis vendredi à son ami et partenaire de longue date Mike Birch, un Canadien vivant dans le Maine (États-Unis). Disparu à l'âge de 43 ans, Gerry Roufs avait été pendant plus de 20 ans membre du Yacht club du Saint-Laurent, à Montréal, et avait été membre de l'équipe nationale de voile. Il s'était ultérieurement installé en Bretagne (France) pour poursuivre sa carrière.

### Le Canada, modèle pour l'Europe

Le fédéralisme canadien est un modèle pour les pays européens, a estimé hier, à Montréal, l'ambassadeur du Canada en France, Jacques Roy. Pour l'Europe, « nous sommes un exemple

au plan économique » mais également en tant qu'État fédéral, a expliqué M. Roy devant une centaine d'étudiants de l'université Concordia, à l'occasion d'une conférence organisée par le Conseil pour l'unité canadienne. M. Roy a fait un parallèle entre l'abandon de certaines prérogatives par les pays membres de l'Union européenne et le système canadien, avec partage de compétences entre le gouvernement fédéral et les provinces, citant plusieurs exemples relatifs aux politiques commerciales, monétaires et fiscales de l'Europe et du Canada. (PC)

### Prévoir un plan « fédéraliste » pour le Jour un

Pour en finir avec le débat sur l'unité nationale, le Canada anglais doit préparer un plan à soumettre aux Québécois dès que ceux-ci auront élu un gouvernement fédéraliste. Telle est la proposition faite, hier, par le président du conseil de la firme de courtage Salomon Brothers Canada, Stanley H. Hart, devant le Cercle canadien de Montréal. « Il faut clairement indiquer au Canada anglais ce qui est en jeu, cesser de parler en code et préparer

un plan pouvant être accepté dès qu'il y aura un gouvernement fédéraliste au Québec », a déclaré M. Hart. « Vous êtes-vous demandé combien de temps les sièges sociaux de grandes compagnies internationales comme Alcan, Bombardier, Iasco, Air Canada et Abitibi-Consol pourront demeurer au Québec sans qu'ait été réglé le complexe mécanisme des taxes commerciales afin d'éviter la double taxation? Pas une journée », a-t-il répondu. Même si toutes ces questions trouvent des réponses, à qui demandera-t-on d'entériner les résultats, a-t-il demandé. « Dans un Canada à neuf provinces, la règle des sept provinces représentant 50% de la population canadienne ne pourra s'appliquer », a-t-il dit. (PC)

### Des taxes... comme aux États

Dès que les programmes sociaux auront été renforcés, la priorité du gouvernement fédéral sera d'offrir aux Canadiens un taux d'imposition compétitif par rapport à celui des États-Unis, a déclaré hier le ministre des Finances, Paul Martin, dans une interview au *Journal de Montréal*. Paul Martin a soulevé un grand vent de mécontentement la semaine dernière, alors qu'il faisait sa mise à jour annuelle de l'état des finances publiques à Vancouver. Il a laissé entendre qu'il faudra encore patienter avant d'obtenir une baisse générale des impôts, même si l'équilibre budgétaire sera atteint dans quelques mois. (PC)

### 500 000 Québécois pauvres

Pour rappeler aux Québécois et à leurs concitoyens vivent dans une pauvreté extrême, pour réclamer un revenu-plancher intouchable équivalant aux besoins essentiels reconnus dans le Livre vert de la ministre d'État à l'Emploi Louise Harel, trois membres du Front commun des personnes assistées sociales du Québec ont entrepris hier une tournée en autocaravane qui les mènera, pendant dix jours, dans tous les coins du Québec. « Parmi les 460 754 ménages ayant eu recours à l'aide sociale, 292 060 étaient des personnes seules, (PC)

Profitez DU GRAND

# BLITZ

AVANT L'HIVER

## ANTIROUILLE?

à l'huile Métropolitain®

21 ANS D'EXPÉRIENCE EN PROTECTION CONTRE LA ROUILLE!

Mis au point par les chercheurs du: **CRIQ** Centre de recherche industrielle du Québec

BEAU TEMPS MAUVAIS TEMPS! NOS ÉQUIPEMENTS VOUS ASSURENT D'UN TRAITEMENT EFFICACE À 100%

Informez-vous pour notre GARANTIE À VIE sur véhicules neufs!

Vous louez ou achetez votre véhicule? Notre traitement est l'option la plus sûre pour lui conserver une valeur de revente maximale!

Traitement complet pour seulement **64** \$95\$ TAXES

## Grouille avant que ça ROUILLE!

# QUÉBEC LÉVIS

687-5660 833-3411

Trois-Rivières: 378-8222 • Longueuil: 651-5531 • Laval: 688-9883  
Anjou: 356-1519 Montréal (NDG): 488-7300 • Gatineau: 246-7878 • Ottawa: 742-7878

## Pieds Sensibles

LA CHAUSSURE SOUPLE AVEC LA SEMELLE COUSSINÉE

- Élegante
- Choix de modèles: confort et habillé
- Pointures et largeurs variées
- Peut contenir une semelle orthopédique



**POULIOT**  
LA OÙ CHAUSSURE ET SANTÉ VONT DE PAIR  
2990, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 652-0100



Après huit ans, Jean-Louis Roy quitte son poste à l'agence de la francophonie.

## FRANCOPHONIE Jean-Louis Roy déplore le frein de la bureaucratie

MONTRÉAL (AFP) — Jean-Louis Roy, qui va quitter à la fin de l'année son poste de secrétaire général de l'agence de la francophonie, regrette les freins mis à la francophonie par certaines bureaucraties nationales.

Au terme de huit années au poste de secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones (ACCT), M. Roy a dit regretter, dans une interview au *Devoir*, que la Francophonie ait été «boycottée par des fonctionnaires, responsables pour leurs pays de la coopération bilatérale, qui avaient peur que le multilatéral prenne leur place, leur vole leurs budgets». Il n'a pas cité nommément les pays concernés.

M. Roy a estimé encore qu'il faudrait que les pays francophones «se liguent avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international et prennent de grands moyens», notamment sur des sujets concernant l'éducation ou la scolarisation. Il a souligné à cet égard que plus de la moitié des enfants africains n'auront pas passé une seule journée à l'école durant toute leur vie. «Le fait que l'on n'ait pas réussi à faire davantage pour passer à un niveau supérieur la scolarisation en Afrique représente pour moi une grande déception», a dit encore M. Roy.

Le secrétaire général de l'ACCT a estimé encore que la Francophonie politique, qui devrait être engagée au prochain sommet de Hanoi avec la nomination d'un secrétaire général de la Francophonie, se construira «lentement, sur des projets concrets». Il estime que les objectifs politiques de la Francophonie «ne sont pas très précis», et souhaite que les actions de coopération multilatérale restent la base de la Francophonie.

Les pays francophones devraient se liquer au sujet de l'éducation

## Les cours municipales envisagent de se donner un juge en chef

■ MONTRÉAL (PC) — La nouvelle présidente de la Conférence des juges municipaux du Québec, la juge Hélène Poulin, souhaite ardemment pouvoir doter les 132 cours municipales de la province de structures judiciaires communes, semblables à celles qui existent déjà dans les autres tribunaux québécois.

La juge Poulin, qui a été élue le mois dernier à la présidence de la Conférence des juges municipaux, a déclaré hier que les juges songeaient depuis longtemps à se doter d'une telle structure, laquelle serait reconnue par le ministère de la Justice et faciliterait l'exercice de la fonction de juge municipal. Si le ministre de la Justice donne son aval, un poste de juge en chef sera créé.

Même si chacune des cours municipales est autonome, le juge en chef verrait à favoriser l'uniformité de l'organisation des activités des cours en plus d'encourager le sentiment d'appartenance des juges. Le juge en chef deviendrait également un poste d'interlocuteur privilégié auprès du ministère de la Justice et du milieu municipal.

Il verrait au respect des politiques générales des cours; s'occuperait de la formation complémentaire des juges ainsi que du respect et de l'application du code de déontologie. Selon la juge Poulin, le ministère de la Justice serait présentement favorable à une telle reconnaissance judiciaire.

La juge souhaite ardemment pouvoir établir des règles de procédures uniformes aux cours municipales puisqu'il n'en existe aucune présentement. «Nous nous inspirons largement des cours de pratique des autres tribunaux, mais nous n'avons pas de règles qui nous sont propres», a-t-elle déclaré.

Les discussions avec le ministère de la Justice concernant cette nouvelle structure sont déjà enclenchées et la juge Poulin croit que la Conférence des juges pourrait en arriver à court terme à réaliser le projet qui lui est cher.

Les autres priorités de la nouvelle présidente consistent à pouvoir augmenter le niveau de compétence des juges par la formation; à encourager et à éclairer l'application du code de déontologie, en plus d'inviter ses membres à s'impliquer au niveau de la Conférence, dans le but de partager l'expertise et la compétence de chacun.

La Conférence des juges municipaux du Québec regroupe 93 juges qui oeuvrent auprès de 132 cours de justice et desservent 4,5 millions d'habitants.

## ADN: décision tirée par les cheveux...

TORONTO (PC) — Un magistrat de la cour supérieure de l'Ontario invalide une disposition du code criminel permettant aux policiers de prélever une mèche de cheveux à un suspect pour effectuer un test d'ADN.

Le juge Casey Hill a dit estimer que le fait d'arracher contre son gré une mèche de cheveux à quelqu'un était un geste abusif, et constituait même une «menace à l'intégrité physique» de l'individu. Par ailleurs, le jugement maintient les autres dispositions du code criminel qui permettent par exemple aux

policiers de recourir à la force pour obtenir les «empreintes génétiques». L'argumentation du juge Hill est fondée sur le fait présenté en preuve que la technique d'analyse d'une mèche de cheveux pouvait échouer jusque dans 10% des cas. Tenant compte du fait que des solutions de rechange existent et que l'analyse d'une mèche de cheveux présente une marge d'erreur élevée, le juge a estimé que le recours à cette technique viole la Charte. La décision était rendue dans le dossier d'un suspect accusé d'agression sexuelle.



TAGHeuer  
SWISS MADE SINCE 1860

Série 6000, chrono, boîtier et bracelet en acier



Le plus grand choix à Québec  
Garantie MINIMUM de 3 ans sur toutes nos montres d'une valeur de 99,95 \$ et plus  
Changement de pile à vie

Bijouterie Webster

LA CONFIANCE EST D'OR

Place l'Ormeau  
Tel. 843-1710  
Place des Quatre-Bourgeois  
Tel. 659-1555  
Place de la Cité  
Tel. 656-6657  
Galerie Charlebourg  
Tel. 822-1075  
Galerie Chagnon  
Tel. 835-3756  
Carrefour Charlesbourg  
Tel. 626-2141  
Galerie de la Capitale  
Tel. 627-8278

# PROMO MANTEAUX

Ouvert le dimanche de 12 h à 17 h



## laliberté

Le plus grand choix de manteaux pour hommes et dames à Québec!

# 20%

de rabais sur tous les manteaux\* pour hommes et dames à prix courant en magasin.

- cuirs,
- peaux lainées,
- pelisses,
- lainages,
- cachemires,
- microfibrés,
- duvets, etc.

Laliberté, beaucoup, beaucoup de manteaux!

\*EXCLUSION: Fourrures, vêtements de ski et Kanuk (coupon-rabais du fabricant). Marchandise en magasin seulement. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion.



## laliberté

Mail Centre-Ville  
525-4841

Stationnement gratuit avec achat

• Place Cartier • Place Jean-Lesage • Hôtel Ramada  
• Cineplex Odeon • Auto-Parc P.M.S.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC



AVIS DE CONVOCATION

Assemblée annuelle des membres

Veuillez prendre avis que l'assemblée annuelle des membres se tiendra le lundi 27 octobre 1997 à 12h30 à l'Hôtel Loews Le Concorde (Salon Leduc)

Tous les donateurs sont les bienvenus.

Québec, ce 21 octobre 1997

Jean-Louis Dugré  
secrétaire

PLYMOUTH VOYAGER 1998

Moteur V6, 7 passagers, climatiseur, etc.

239\$ PAR MOIS

Location 30 mois, utilisation 51 000 km, comptant de 2355 \$ ou échange équivalent. Taxes en sus.



GOSSELIN  
CHRYSLER-PLYMOUTH-JEEP-EAGLE-CAMIONS DODGE  
ST-NICOLAS 831-2050



*La compassion  
sans prescription*

Il y a dans le mot *soigner* quelque chose qui va bien au-delà du diagnostic, de la médication, de la technologie. Il y a cette capacité des infirmières de voir au-delà des symptômes, de comprendre par-delà les mots, de poser plus que des gestes. C'est quelque chose qui marque. Quelque chose qui est unique. Indispensable même. La compassion, ça ne se prescrit pas.

  
FÉDÉRATION DES INFIRMIÈRES  
ET INFIRMIERS DU QUÉBEC

*La vocation d'être humain*

# LE MONDE

MONTÉNÉGRO



Milo Djukanovic, le président élu.

## Gifle à Milosevic

Les électeurs du Monténégro viennent d'administrer un coup sérieux à la suprématie de Slobodan Milosevic, en Yougoslavie, en portant à leur présidence l'un de ses ennemis, Milo Djukanovic, partisan de plus d'autonomie pour la petite république face au géant serbe au sein de la République fédérale de Yougoslavie (RFY). Anticomuniste et pro occidental, le premier ministre réformateur âgé de 35 ans a remporté le deuxième tour de l'élection, dimanche, avec quelque 7000 voix d'avance sur son rival, le président sortant Momir Bulatovic, 41 ans, selon les résultats officiels, portant sur 98% des bulletins dépouillés. Les deux candidats, étaient arrivés au coude à coude à l'issue du premier tour du 5 octobre. (AP)

ALGÉRIE

## Où est leur disparu?

Une vingtaine de femmes brandissant des photos de leurs proches « disparus » ont brièvement manifesté dans le centre d'Alger, hier, avant que la police n'intervienne pour les disperser. Ces femmes, portant pratiquement toutes le « hidjab » (voile islamique), voulaient profiter de la présence de journalistes de la presse internationale venus couvrir les élections locales de jeudi pour manifester. Elles réclament des informations sur le sort d'un mari, d'un frère, d'un fils, parfois encore adolescent qui a disparu, selon elles, après avoir été interpellé par les forces de sécurité. Des organisations de défense des droits de l'Homme, dont Amnesty international, estiment, à plusieurs milliers le nombre de « disparus », dont des sympathisants islamistes. Par ailleurs, 30 personnes ont été assassinées, ces derniers jours, dans une série de massacres et d'attentats à la bombe, et 17 islamistes armés tués par les forces de sécurité et les groupes d'autodéfense, à trois jours des élections locales, a indiqué, hier, la presse privée. (AP, AFP)

ÉTATS-UNIS

## La malaria s'accroît

Nous avons perdu du terrain par rapport à la situation qui prévalait en 1950, a souligné le Pr Louis Miller, chef du laboratoire des maladies parasitaires au NIH devant la conférence annuelle des journalistes scientifiques. Selon lui, « plusieurs facteurs contribuent » au développement de la malaria, responsable de la mort de un à trois millions de personnes par an, dont la résistance accrue du parasite au principal médicament utilisé, la chloroquine. Maintenant, toute l'Afrique subsaharienne est confrontée au problème, qui s'étend même à certaines parties de l'Amérique du Sud et de l'Asie, a-t-il dit. Il a estimé que le seul véritable espoir résidait dans la mise au point d'un vaccin, rappelant qu'aux États-Unis deux d'entre eux sont en cours de tests cliniques. (AFP)

## Sida non éradiqué

Le sida n'est plus un arrêt de mort mais il n'a pas été « éradiqué », a souligné, hier, le directeur de l'Institut national des allergies et des maladies infectieuses, Clifford Lane. Il a rappelé la suppression de la réplique du virus pendant des années au lieu de mois ou de semaines, le développement de certains médicaments inhibiteurs de deux des trois enzymes du VIH-1, une baisse des morts et des hospitalisations dues au sida et une diminution des nouveaux cas. Toutefois, a-t-il dit, « nous n'avons jamais réussi à atteindre des niveaux indétectables du virus » dans le sang, « nous n'avons pas été capables de restaurer un système immunitaire normal », et il faudra des traitements plus faciles à suivre qu'actuellement pour les malades. (AFP)

## La pollution de l'air, même faible, est mortelle

■ PARIS (AFP, AP) — L'exposition chronique à des taux relativement faibles de pollution de l'air pourrait abréger l'espérance de vie d'une durée pouvant aller jusqu'à 18 mois, selon une étude publiée dans la revue mensuelle britannique *Occupational and Environmental Medicine*.

Le médecin néerlandais Bert Brunekreef (Université de Wageningen, sciences de l'environnement) conclut que la survie des personnes pourrait être réduite de 10 % même pour de faibles expositions à la pollution, de l'ordre de 10 microgrammes par mètre cube (ug/m<sup>3</sup>) d'air pour les particules fines.

Un air pollué peut contenir jusqu'à 100 000 particules fines par mètre cube d'air alors que chaque personne inhale de 10 à 20 mètres cubes d'air par jour, souligne-t-il, en faisant état de récentes études, essentiellement américaines.

Les niveaux de particules fines pris en compte dans les études européennes sont cependant comparables.

Même après, en tenant compte de facteurs de risque connus comme le tabagisme passif ou actif, la prise d'alcool et les expositions professionnelles, l'association entre l'exposition aux particules fines et la réduction de la durée de vie persiste, constate le Dr Brunekreef.

Des différences relativement minimes de niveaux d'exposition à la pollution pourraient avoir des conséquences substantielles, conclut l'auteur.

Selon la revue, plusieurs études récentes ont ainsi montré que, « même à de faibles concentrations de substances polluantes — comme l'ozone et les particules fines — les variations, jour après jour, de la mortalité respiratoi-

re et cardio-vasculaire dans les hôpitaux comme l'aggravation de l'asthme et des problèmes pulmonaires chez les enfants, sont associés, jour après jour, avec les changements de concentration de polluants dans l'air ».

### GAZ CARBONIQUE AUX USA

D'autre part, la bonne santé de l'économie, la hausse du prix du gaz naturel et de mauvaises conditions météorologiques ont contribué à provoquer une forte augmentation en 1996 aux États-Unis des émissions de gaz carbonique responsable de l'effet de serre, selon un rapport du Département de l'Énergie.

D'après ce document cité, hier, par le *Washington Post*, les émissions provenant des voitures, des usines et des centrales thermiques ont crû de 3,4%, « la plus forte augmentation depuis des années ».

Le Département de l'Énergie attribue notamment cette augmentation à la hausse du prix du gaz naturel, qui a

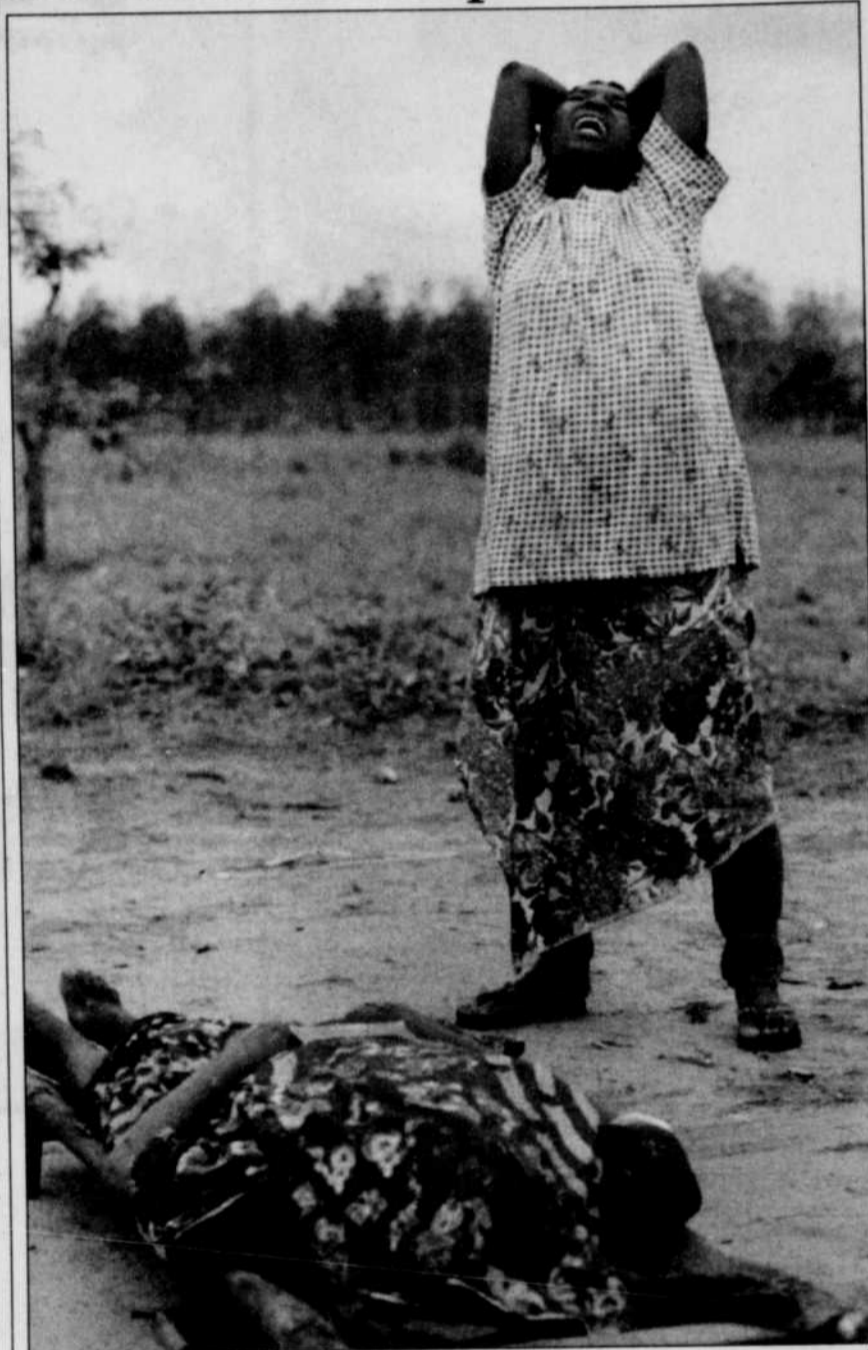
entraîné l'utilisation de combustibles plus polluants comme le charbon. Le mauvais temps, le temps froid dans une partie du pays a, par ailleurs, entraîné une plus grande utilisation des appareils de chauffage.

Le rapport du département de l'Énergie a été publié alors que l'Administration américaine s'appête à annoncer sa position en matière de réduction des émissions de gaz responsables de l'effet de serre avant la conférence internationale de Kyoto (Japon) en décembre.

La position américaine pourrait être annoncée dès cette semaine à Bonn, en Allemagne, où s'est ouverte, hier, la dernière phase des négociations sur les changements climatiques avant Kyoto.

La survie des humains diminuerait d'au moins 10%

## Brazzaville compte ses morts



Cette Congolaise est désespérée à la vue du corps de sa mère tuée à Brazzaville quand l'autobus dans lequel elle voyageait fut frappé par une voiture conduite par l'un des rebelles du nouveau maître du pays, Denis Sassou-Nguesso. Entre-temps, le président congolais déchu, Pascal Lissouba, est arrivé, hier soir, à Ouagadougou en provenance de Lomé où il a rencontré le président togolais Gnassingbé Eyadéma. M. Lissouba, qui séjourne au Burkina Faso depuis samedi dernier, venait d'effectuer une courte visite au Togo pour, selon un membre de sa délégation « tenter d'expliquer la situation que nous venons de vivre au Congo ». Accompagné de six personnes, le président déchu a rejoint la villa qu'il occupe dans le quartier périphérique « Ouaga 2000 ».

## Les États-Unis se font plus durs à l'égard des candidats à l'immigration

WASHINGTON (AFP, AP) — Les services américains de l'immigration ont annoncé, hier, un durcissement des conditions autorisant un immigrant à venir s'installer aux États-Unis, notamment dans le cadre d'un regroupement familial.

À partir du 19 décembre, tout étranger désirant émigrer aux États-Unis devra être « parrainé » par un proche — étranger ou Américain — vivant aux États-Unis. Ce « parrain » devra justifier de revenus égaux ou supérieurs à 125% du seuil de pauvreté, actuellement fixé, pour une famille de quatre personnes, à 20 062 \$ annuels.

Ce « sponsor » devra également justifier de trois ans de revenus imposables, et accepter la responsabilité financière de l'immigrant jusqu'à ce que celui-ci puisse faire la preuve de 40 trimestres de travail, ou devienne Américain, ou quitte les États-Unis.

Certains personnes qui auraient pu immigrer avant le 19 décembre, ne pourront pas franchir le seuil « financier nécessaire, a reconnu, hier, un responsable de l'INS.

Les nouveaux immigrants ne pourront en outre prétendre à aucune aide sociale fédérale comme les bons d'alimentation, l'aide aux indigents, le supplément de revenus, ou encore l'aide aux familles dans le besoin.

Au bout de cinq ans, le nouvel immigrant pourra demander à bénéficier de ces aides sociales, mais le revenu de son commanditaire sera ajouté au sien pour le calcul de ces aides, ce qui de fait en privera la plupart des immigrants.

Au cas où un nouvel immigrant aurait, par erreur, bénéficié d'aides sociales, il sera passible d'expulsion, et son « sponsor » pourra se voir réclamer ces versements indus.

En 1996, 594 604 immigrants ont été admis aux États-Unis dans le cadre de rapprochements familiaux. Ils repré-

## Haïti est sans gouvernement depuis juin

■ PORT-AU-PRINCE, Haïti (d'après AP) — Rosny Smarth, le premier ministre démissionnaire d'Haïti et qui administrait les affaires courantes depuis quatre mois, a décidé de jeter l'éponge, hier, aggravant la crise politique que traverse l'île.

Alors qu'aucun successeur n'est pressenti, M. Smarth a conseillé à ses ministres de l'imiter et de rester chez eux dans une lettre ouverte communiquée aux médias et adressée à ses « compatriotes ».

Haïti est privé de gouvernement digne de ce nom depuis le 9 juin, depuis que Rosny Smarth a décidé de démissionner pour protester contre un scrutin qu'il considère truqué.

La classe politique haïtienne est divisée depuis que l'ancien président Jean-Bertrand Aristide a créé sa propre formation politique.

Celle-ci a remporté la majorité lors des élections partielles d'avril. Ses opposants accusent la commission électorale d'avoir manipulé les résultats pour donner la victoire aux amis de M. Aristide.

L'actuel président est René Préal.

## Pasteur hongrois soupçonné d'au moins six assassinats

BRUXELLES (d'après AFP) — Un pasteur protestant belgo-hongrois de 70 ans, Andras Pandy, arrêté vendredi à Bruxelles, a été inculpé de l'assassinat de ses deux ex-femmes et de quatre de ses huit enfants, a indiqué.

Le suspect « a vraisemblablement fait d'autres victimes, des femmes qu'il faisait venir de Hongrie », a déclaré Jos Colpin, substitut du procureur du roi, faisant état d'une « lourde présomption ». « On risque de retrouver d'autres cadavres » de victimes du présumé tueur en série, a-t-il prédit.

Andras Pandy se dit innocent. Il a été inculpé pour l'assassinat, entre 1986 et 1989, de ses deux ex-femmes hongroises, nées en 1929 et 1942, et de quatre de ses filles, respectivement

nées en 1961, 1966, 1971 et 1972.

Des traces de sang ont été découvertes dans la cage d'escalier d'une de ses trois propriétés de Bruxelles. Des morceaux de chair ont été retrouvés dans les réfrigérateurs de deux de ces maisons, inhabitées.

Les enquêteurs ont en outre saisi une urne contenant des cendres humaines. Selon Andras Prady, « ce sont les cendres de sa soeur décédée en Hongrie en 1994 », a précisé, hier, M. Colpin. Samedi, la police avait exhumé d'une des maisons du pasteur un fémur et d'autres restes humains.

De nouvelles fouilles ont été menées, hier, dans le bâtiment, dans la commune populaire bruxelloise de Molenbeek.

## Papon: je n'ai pas déporté de Juifs

BORDEAUX, France (AFP) — L'ancien ministre et haut fonctionnaire français Maurice Papon, jugé pour « crimes contre l'humanité par complicité » à Bordeaux, a affirmé, hier, qu'il n'avait jamais signé d'ordres d'arrestation ou de déportation de juifs.

« Je ne peux pas laisser dire que le service des questions juives de la préfecture (de Bordeaux) a signé des arrestations. Je ne peux pas laisser dire que j'ai moi-même envoyé des ordres d'envoi au camp (de transit) de Drancy (près de Paris). Le moment venu, je demanderai qu'on me produise la pièce selon laquelle j'aurais donné des ordres d'arrestation », a déclaré l'accusé, au début de la troisième semaine de son procès devant la cour d'assises de Bordeaux.

Papon, 87 ans, est jugé pour son rôle dans la déportation de quelque 1500 juifs alors qu'il était secrétaire général de la préfecture de Bordeaux sous l'occupation nazie, de 1942 à 1944.

VENTE CIRCULAIRE D'AUTOMNE

# Changez d'air



**18 pi cu**

## HOTPOINT

**789<sup>95</sup>**      **569<sup>95</sup>**

**Réfrigérateur HOTPOINT**  
(200748)

- 18 pi cu
- 2 bacs à fruits et à légumes transparents
- 1 bac à viande transparent
- 1 tablette pleine largeur ajustable
- 1/2 tablette ajustable
- 1 tablette au congélateur
- Portes réversibles

**Cuisinière HOTPOINT**  
(173448)

- Cuisinière 30 po à dessus relevable
- Minuterie électronique
- 1 prise de courant
- Porte en verre trempé
- Grande surface de cuisson
- Disponible noir sur blanc

**GENERAL FREEZER**

**Congélateur vertical**  
à partir de

**479<sup>95</sup>**

**PLUS DE 500 CONGÉLATEURS EN ENTREPÔT**

**Congélateur horizontal**  
à partir de

**279<sup>95</sup>**

## HOTPOINT

**489<sup>95</sup>**      **359<sup>95</sup>**

**Laveuse HOTPOINT**  
(192837)

- Très grande capacité
- 6 cycles de lavage
- 3 niveaux d'eau
- Système anti-dé-balancement

**Sécheuse HOTPOINT**  
(192842)

- Très grande capacité
- Porte réversible
- Séchage automatique

L'ENSEMBLE

**849<sup>95</sup>**

\* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées. Prix, produits et modalités de paiement sujets à changements sans préavis.

## AMEUBLEMENTS TANGUAY

**OUVERT LE DIMANCHE DE MIDI À 17H00**

**Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!**

Commande téléphonique • Utilisez nos lignes sans frais **AVANTAGE 1-800**

<b>LÉVIS:</b> 5720, boul. Étienne-Dallaire (angle Kennedy) 1-800-563-4511 (418) 833-4511	<b>BEAUPORT:</b> 535, boul. Ste-Anne 1-800-563-6282 (418) 667-6282	<b>LES SAULES:</b> Carrefour Les Saules 5150, boul. de l'Ornière 1-800-563-4411 (418) 871-4411	<b>TROIS-RIVIÈRES:</b> 2200, boul. des Récollets 1-800-465-2200 (819) 373-1111	<b>POINTE-AU-PÈRE:</b> 822, boul. Sainte-Anne Rte 132, Cté de Rimouski 1-800-463-4411 (418) 725-4411	<b>CHICOUTIMI:</b> 1990, boul. Talbot 1-800-363-4711 (418) 698-4411	<b>RIVIÈRE-DU-LOUP:</b> 245, Hôtel-de-Ville 1-800-510-4711 (418) 867-4711
--	---	--	---	--	--	--